

Sortir du nucléaire

Actualités du nucléaire et de ses alternatives



Sortir du nucléaire

C'est urgent !

 Réseau
Sortir du nucléaire
www.sortirdunucleaire.org

Sortons de l'impasse nucléaire !

Sommaire

Le Président et le nucléaire	P. 3
Fessenheim : chronique d'une non-fermeture	P. 6
Été d'urgence à Bure	P. 8
L'EPR et la cuve de cristal	P. 11
Ça bouge dans le Réseau !	P. 12
Au cœur de l'action	P. 14
Le parcours difficile des évacués de Fukushima	P. 16
Trombinoscope	P. 18
Médecine du travail	P. 20
Vers l'abolition des armes nucléaires	P. 23
Mine d'uranium en Espagne	P. 25
Eolien au Danemark	P. 27
Interview de l'auteur de <i>La Farce cachée du nucléaire</i>	P. 30
RIUM : un détecteur de radioactivité	P. 32
Vite des infos !	P. 34
À lire, à écouter	P. 35

Photo ci-contre : "Action-papillons"
à Narbonne le 9 juin 2017 (voir brève p. 13).

Photo de couverture : Bernard Cottier
Le Grand Orchestre de...
L'atelier de la casserole

Les campagnes électorales 2017 sont achevées ; elles ont fait bien peu de cas des enjeux écologiques, bafoués par les thèses économico-libérales. Mais la réalité rattrape les inconscients ; les effets du changement climatique sont là et les déchets nucléaires s'accumulent sans solutions durables ... Les responsables politiques seront-ils capables d'amorcer la sortie du nucléaire ?

Dans le monde, les énergies renouvelables décentralisées représentent l'avenir ; parallèlement, le recours à l'électricité nucléaire poursuit son déclin. Les nucléocrates continuent malgré tout à promouvoir leur filière mortifère, jouant sur le cloisonnement des travaux scientifiques et sur les visions politiques à œillères. Au mépris des règles de sûreté, ils tentent d'imposer des matériels défectueux mettant en danger les populations, dont en premier lieu la cuve de l'EPR !

Ainsi, le mirage de l'électronucléaire résiste. Trop de pays rêvent encore à cette supposée "abondance énergétique", oubliant ses dégâts inhérents, que ce soit l'extraction de l'uranium, les rejets liés au fonctionnement des centrales ou les déchets radioactifs.

L'Espagne envisage un projet insensé de mine d'uranium. Partout sur la planète, des éléments radioactifs sont rejetés

impunément dans l'atmosphère et dans les eaux, compromettant la santé des générations futures. Et, entre le silence des élus et les manipulations, à Bure, le projet Cigéo se poursuit. Toute la région environnante pourrait même se révéler truffée de "métastases nucléaires".

Les pressions de toute sorte subsistent : politiques, économiques, et même sur la médecine du travail. Mais avec le livre *La farce cachée du nucléaire*, il n'est plus possible de nier les risques. Informons-nous sur les méfaits du nucléaire, y compris en détectant certains rayonnements radioactifs. Expliquons aux travailleurs du nucléaire que des alternatives existent : ils y ont leur place !

Des pays (France, Chine, Inde, Russie, Argentine...) poursuivent leurs programmes nucléaires. Sensibilisons nos concitoyens et les nouveaux élus sur cette impasse. Et alors que l'ONU va voter un traité d'interdiction des armes nucléaires, dénonçons aussi les programmes d'armement, véritables gouffres pour l'humanité.

Enfin, ne manquez pas le Forum Social Mondial antinucléaire à Paris du 2 au 4 novembre !

Le Réseau "Sortir du nucléaire"



© Jean-Paul Bonincontri

Mentions légales :

Revue trimestrielle "Sortir du nucléaire" n°74
Juillet 2017 - Dépôt légal à parution.
Abonnez-vous pour un an (4 numéros) :
12 €, ou 20 € en soutien, sur :
<http://boutique.sortirdunucleaire.org>
Ou courrier à : Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04
(chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire")
Directeur de publication : Patrice Bouveret.
Rédaction en chef : Myriam Battarel.
Maquette : Wladimir Quénu.
Relectures : Nadia Boukacem



CPPAP : 0618 G 83296 — ISSN : 1276-342 X

Tirage : 15 000 exemplaires.

Imprimé par Brailly (69) sur papier 100 % recyclé

avec des encres à base végétale.

Retrouvez toute l'actualité sur :

www.sortirdunucleaire.org

La reproduction d'articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

Faites comme le Réseau "Sortir du nucléaire" en souscrivant à l'offre d'électricité à 100 % d'origine renouvelable, garantie sans nucléaire, fournie par Enercoop : <http://www.enercoop.org>

En supplément à ce numéro : 1 courrier de campagne et 1 flyer de la NEF

Le Président et le nucléaire : un inquiétant numéro d'équilibriste

Emmanuel Macron intrigue. Si le 8^e Président de la V^e République cultive le consensus à un niveau qui confère au sublime, il observe la même souplesse quand il est question des choix énergétiques. En tant que candidat d'En Marche, son "projet" en matière de nucléaire a été nourri d'incertitudes, son discours variant sensiblement selon qu'il parlait à la World Nuclear Exhibition ou avec Hubert Reeves. Une fois élu, la formation d'un gouvernement faisant cohabiter Edouard Philippe et Nicolas Hulot a renforcé cette volonté de rassembler au-delà des clivages. Dans ce grand écart permanent, comment faire le tri entre communication et volonté politique ? Un faisceau d'indices permet de mieux cerner les options sélectionnées par Emmanuel Macron en matière de nucléaire.

Un discours à géométrie variable

Pendant sa campagne, le candidat d'En Marche n'a pas hésité à travestir son discours en fonction de l'auditoire. Dans un dialogue organisé par le magazine Sciences et Avenir en février 2017 face au physicien et antinucléaire Hubert Reeves, Emmanuel Macron déclarait que "personne ne sait aujourd'hui évaluer le coût du démantèlement-retraitement". Le même mois, lors d'une interview par l'ONG WWF, le futur président était d'humeur taquine lorsqu'il affirmait que "personne ne sait dire aujourd'hui quel est le coût complet du nucléaire". Il confirmait par ailleurs vouloir "poursuivre l'objectif de 50 % d'électricité d'origine nucléaire d'ici 2025 fixé par la Loi de transition énergétique" en ajoutant néanmoins ne pas savoir s'il "est atteignable".

Autre public, autre numéro : en juin 2016, Emmanuel Macron troque ses habits d'écolo contre une cravate de nucléocrate. À l'occasion de la World Nuclear Exhibition, le cadet de l'élection déclare devant un parterre de géants de l'industrie nucléaire que "le nucléaire est une énergie sécurisée, bon marché et décarbonée", estimant alors qu'"arrêter le nucléaire n'est pas un choix d'avenir". Un mois plus tôt, pendant sa visite à l'usine Creusot Forge, il réaffirmait, un casque Areva vissé sur la tête : "on aura besoin de construire de nouvelles centrales nucléaires en France" [...] Non seulement on va entretenir le parc nucléaire français, mais on va aussi le reconstruire et redéployer l'EPR." Et de conclure que "le nucléaire, c'est le rêve prométhéen !"

Une fois élu, Emmanuel Macron a continué à brouiller les pistes. Pour faire voler en éclats les familles politiques traditionnelles et créer une dynamique en mesure d'asseoir sa légitimité et de rassembler une majorité élargie à l'Assemblée Nationale, le jeune président n'a pas hésité à piocher dans des boîtes à outils jusque-là antagonistes, quitte à perdre en cohérence. Avec les élections législatives en ligne de mire, la formation du premier gouvernement a ainsi vu Edouard Philippe, Premier Ministre anciennement directeur des affaires publiques chez Areva, cohabiter avec Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique opposé à l'énergie nucléaire.



"Le nucléaire est au cœur de notre politique industrielle, climatique et énergétique". Emmanuel Macron, lors de sa visite à l'usine Areva du Creusot, le 2 mai 2016.

Cette duplicité pourrait être le symptôme d'une stratégie énergétique indécise si elle n'était pas le signal d'un président qui, malgré ses subterfuges pour ménager la chèvre et le chou, a une idée bien arrêtée sur le nucléaire et la place qu'il doit occuper dans la transition énergétique.

Ni pour le nucléaire, ni contre : la politique sous couvert de "pragmatisme"

Au nom d'un prétendu "pragmatisme", la philosophie du nouveau président est celle du "ni-ni". Au-dessus du tumulte des partis, des idéologies et des querelles partisans, le président prendrait de la hauteur pour mener une politique fondée sur "l'expertise". Mais comme en économie où le "ni de gauche ni de droite" s'avère souvent être de droite, on peut craindre que le "ni pour le nucléaire ni contre" soit au bout du compte pronucléaire. Définissant sa position sur le sujet comme "réaliste mais pas conservatrice", Emmanuel Macron se dit prêt à maintenir le cap d'une réduction de la part du nucléaire de 75 % à 50 % à l'horizon 2025. Parallèlement, il reste dans les clous d'une augmentation des énergies renouvelables (ENR) à 32 % en 2030. Et c'est à peu près tout. En effet, les outils qu'il déploie pour y parvenir sont aussi médiocres que l'objectif lui-même. La non planification et le manque de visibilité contenus dans la LTECV et la PPE¹ condamnaient la transition énergétique à une vague profession de foi. Pas plus volontariste, le manque d'initiative affiché par Emmanuel Macron en la matière ressemble déjà à une capitulation face au lobby nucléaire.



Notes :

¹ : Loi pour la transition énergétique et la croissance verte et Programmation pluriannuelle de l'énergie.

Pourtant, l'attitude du président sur le quinquennat qui s'annonce ne peut plus être celle qui vise à "faire comme avant". Avec le vieillissement du parc, la situation économique et technique d'Areva et EDF soulève de nouveaux enjeux de sûreté. Du Grand Carénage à la gestion des déchets, la filière nucléaire est à un tournant de son histoire et c'est le Président qui choisit la direction. Si Emmanuel Macron se présente volontiers comme un président "jupitérien" incarnant la verticalité du pouvoir, il doit désormais guider un pouvoir exécutif fort en mesure de fixer un cap énergétique libéré du lobby nucléaire. Mais pour Emmanuel Macron, fermer des réacteurs paraît impossible. S'il marche dans les pas de François Hollande dans sa gestion par-dessus la jambe du dossier Fessenheim, la doyenne des centrales pourrait ne jamais fermer. Elle ne serait alors pas convertie en site pilote du démantèlement, mais bien en un cas d'école pour les prochains présidents frileux sur la fermeture de réacteurs : l'exécutif renvoie la prise de décision à l'ASN, le dossier traîne. Finalement l'État se soumet à l'exploitant qui concède l'arrêt des 1800 Mwh produits à Fessenheim sous réserve de la mise en service de l'EPR de Flamanville. Remplacer du nucléaire par du nucléaire ! Si tout ce passe bien, les cinq ans sont écoulés et la patate chaude a été refourguée au prochain président. Le programme d'Emmanuel Macron reprend les termes de l'accord conclu entre EDF et l'ancien gouvernement du Parti Socialiste : pas très rassurant.

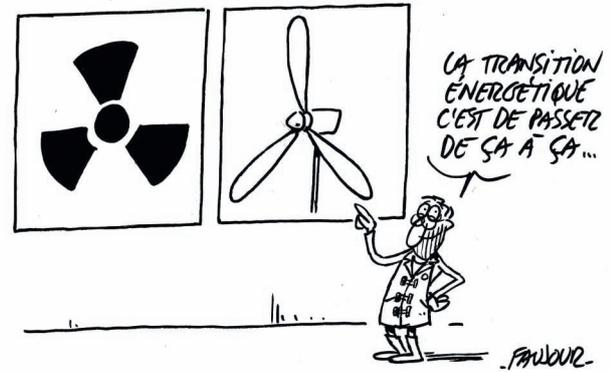


Hormis Fessenheim, le président ne semble pas vouloir utiliser son quinquennat pour fermer les premiers réacteurs : aucun calendrier de fermetures n'est prévu pour le moment. Emmanuel Macron préfère se réfugier derrière le gendarme du nucléaire en déclarant que "c'est en fonction des travaux que l'ASN imposera qu'on pourra faire des comparatifs (pour savoir) si ça vaut la peine de prolonger tous les réacteurs, une partie des réacteurs ou aucun, et s'il faut en contrepartie construire ou pas des nouveaux réacteurs à court terme"². Pourtant, selon la Cour des Comptes, "à hypothèses constantes de consommation et d'exportation d'électricité" d'ici à 2025, le plafonnement à 63,2 GW signifie très concrètement la mise à l'arrêt de 17 à 20 réacteurs³. Côté Emmanuel Macron, le compte n'y est pas.

Notes :

2 : Article "Macron pourrait reporter l'objectif de réduction du nucléaire", Reuters — <http://fr.reuters.com>

3 : Maintenance des centrales nucléaires, Rapport annuel 2016 de la Cour des Comptes



Quels moyens pour quelle transition ?

Pétrie de bonnes intentions, la Loi de transition votée en 2015 avait laissé la transition énergétique au stade d'embryon. La PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie) entérinée par la suite ne détaillait guère plus les modalités pour atteindre concrètement les objectifs fixés. Pourtant, sans une montée en puissance des ENR organisée par l'État et sans plan de reconversion pour les salariés et les sous-traitants du nucléaire, pas de garantie d'emplois et donc pas de fermeture. De la même manière, tant que les ENR ne bénéficieront pas d'investissements publics et privés massifs, les déclarations de principe en matière de décroissance nucléaire continueront à sonner comme de simples vœux pieux. Mais de tels investissements ne sont pas envisageables conjointement à ceux que nécessite le renouvellement de la filière nucléaire : le Grand Carénage, ces travaux titanesques pour prolonger la durée de vie des centrales, est estimé au bas mot à 100 milliards d'euros. Le projet CIGÉO quant à lui, se chiffre à 34,5 milliards d'euros. Favorable à la construction de nouveaux EPR en France et à l'étranger, le nouveau président défend aussi le nucléaire dit de 4^e génération et souhaite moderniser les deux composantes (navale et aéroportée) de la force de frappe française.

En même temps qu'il soutient ces puits sans fond, Emmanuel Macron prétend développer les ENR pour arriver à 26 000 mégawatts de puissance installée en 2025, un objectif inférieur à celui de la programmation pluriannuelle de l'énergie. À ce propos, c'est le député LR et pronucléaire Claude de Ganay qui, en interpellant l'ancien gouvernement en décembre 2016, dressait un diagnostic un brin caricatural mais qui sonnait comme un avertissement lucide :

Quand il était ministre de l'Économie et de l'Industrie...

Après usage de l'article 49.3 de la Constitution, le Gouvernement a imposé la loi Macron, laquelle comporte un amendement qui entérine le principe fallacieux de "réversibilité", indispensable au décret d'autorisation de Cigéo et à l'adoption de la méthode d'enfouissement profond pour les déchets nucléaires.

Il a appuyé le plan de recapitalisation d'Areva à hauteur de 5 milliards d'euros.

Il a joué un rôle déterminant dans la signature du contrat de l'EPR d'Hinkley Point.



© iStock

"À consommation constante d'électricité, il faudrait produire d'ici à huit ans 133 térawattheures supplémentaires pour compenser les fermetures de réacteurs nucléaires, ce qui représente 30 000 éoliennes ou 1,33 milliards de mètres carrés de panneaux solaires !" ⁴ Le pari d'Emmanuel Macron semble alors risqué, d'autant que les 30 milliards d'investissements privés promis sur le quinquennat en faveur des ENR semblent bien minces à côté des sommes astronomiques encore jetées dans l'impasse nucléaire.

Emmanuel Macron ne peut pas ignorer que le choix du tout-nucléaire a été le résultat d'une politique volontariste et planifiée. En conséquence, il sait que la sortie ou même la diminution significative de la part du nucléaire sera le résultat de la même

détermination. Dans les années 1960, le choix du tout-nucléaire a été opéré par des arbitrages éminemment politiques effectués par le Général de Gaulle et des ingénieurs de l'École des Mines. Pourquoi 60 ans plus tard, le choix d'en sortir ne serait-il pas emprunt de la même force de conviction ? Monsieur le président, au pragmatisme qui revient à reproduire le monde tel qu'il est il faut opposer la politique. Au simple rôle d'actionnaire majoritaire qu'est devenu celui de l'État dans EDF il faut lui substituer celui d'État-stratège. Vous n'êtes plus un haut-fonctionnaire, vous êtes un chef d'État : la sortie du nucléaire sera le résultat de décisions politiques ou ne sera pas.

Julien Baldassarra

Notes :

⁴ : Question au gouvernement n°4487 de Claude de Ganay, député LR, le 21 décembre 2016 (site de l'Assemblée Nationale)

Bulletin d'abonnement et de parrainage

BR74

À renvoyer par courrier, accompagné de votre règlement par chèque, à :
Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge 69317 Lyon cedex 04
Libellez votre chèque de règlement à l'ordre de Sortir du nucléaire.

- Je m'abonne à la revue trimestrielle "Sortir du nucléaire" pour 1 an (4 numéros). Je choisis :
- l'abonnement standard au prix de 12 €
 - l'abonnement de soutien au prix de 20 €, pour aider le Réseau à diffuser la revue largement !
- J'offre un abonnement à un proche ou un-e ami-e pour 1 an (4 numéros), au prix "spécial parrainage" de 8 €, pour lui faire découvrir la revue "Sortir du nucléaire".
- Abonnement "petit budget" : je n'ai pas les moyens de payer un abonnement à votre revue, mais afin de me tenir informé-e, je souhaite la recevoir gratuitement pendant 1 an (4 numéros).

Indiquez vos coordonnées pour recevoir la revue. Merci d'écrire très lisiblement et en caractères d'imprimerie.

Mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays (si hors France) :

Courriel :

J'offre un abonnement à :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays (si hors France) :

Pour abonner plusieurs personnes, joignez leurs coordonnées sur papier libre et un règlement correspondant.

Fessenheim : chronique d'une non-fermeture

Fermer Fessenheim, telle était la promesse du candidat Hollande en 2012. Cinq ans après, sa concrétisation se fait toujours attendre : le décret fumeux signé par Ségolène Royal ne garantit absolument pas l'arrêt prochain de la doyenne des centrales françaises. Un renoncement à l'image de la politique énergétique des cinq années écoulées...

Une promesse embarrassante

En 2012, François Hollande avait déclaré : "Je veux fermer Fessenheim pour deux raisons. C'est la plus ancienne centrale, prévue pour 30 ans et elle aura 40 ans d'âge en 2017. Et elle est située près d'une zone sismique". À ce constat, on aurait également pu ajouter d'autres risques repérés depuis longtemps : risque d'inondation par le Canal d'Alsace situé 8,50 mètres au-dessus, un radier (fondation en béton sous la centrale) qui pouvait être rapidement transpercé en cas d'accident, des enceintes de confinement peu étanches et des piscines de stockage de combustible nucléaire non bunkérisées, vulnérables à un crash d'avion...

Mais une fois François Hollande élu, cette lucidité apparente a cédé la place à l'inaction ou à l'aveuglement de ses ministres de l'Environnement successifs. Il aurait été possible de modifier la législation pour que l'État retrouve ses prérogatives dans le domaine de l'énergie et puisse ordonner la fermeture d'installations nucléaires. Au lieu de cela, Ségolène Royal a choisi la voie du contournement. Dans la "Loi de transition énergétique pour une croissance verte", a été instauré un plafonnement de la puissance nucléaire installée à 63,2GW, ce qui correspond au parc actuel. L'idée était simple : pour ne pas dépasser ce plafond, Fessenheim devrait fermer plusieurs mois avant la mise en service de l'EPR de Flamanville, alors prévue pour 2016...

Après quelques atermoiements, laissant entendre qu'une autre centrale pourrait tout aussi bien fermer à la place de Fessenheim, la Ministre s'est enfin résolue à inscrire le principe de sa fermeture dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie et y a conditionné le démarrage de l'EPR. La balle était désormais dans le camp d'EDF !



Échange vieille casserole contre réacteur défectueux...

Mais entre-temps, la mise en service prévue de l'EPR de Flamanville avait pris du retard, permettant à EDF d'impulser un renversement complet de la logique de la Loi de transition énergétique. Par un tour de passe-passe invraisemblable, l'ouverture (de plus en plus hypothétique) du réacteur EPR, l'absence de date limite pour l'arrêt de Fessenheim, est devenue la condition sine qua non pour que la doyenne des centrales soit un jour fermée ! Le "plafond" de la puissance nucléaire installée s'est ainsi subtilement transformé en "plancher". Oubliée, la réduction de la part du nucléaire promise par François Hollande : tant que le réacteur catastrophique de Flamanville ne serait pas achevé, la vieille centrale grabataire devait continuer à fonctionner !

L'État accepte le chantage d'EDF

Non content d'accepter ce renversement avec complaisance, le gouvernement a même laissé EDF, dont l'État est pourtant actionnaire à 83 %, dicter ses conditions pour cette fermeture. Le 24 janvier 2017, le Conseil d'Administration de l'entreprise, composé de six représentants de l'État, six représentants des salariés et six administrateurs indépendants, devait se prononcer sur la première étape de sa validation. EDF a alors imposé de pouvoir jouer la partie sans les représentants de l'État, les disqualifiant au prétexte d'un hypothétique "conflit d'intérêt".

Contre toute logique, Ségolène Royal a benoîtement acquiescé et accepté que les représentants de l'État s'abstiennent ! Au final, suite au vote prépondérant du président d'EDF Jean-Bernard Lévy, le résultat surréaliste aboutit à ce que le principe de fermer Fessenheim soit retenu, mais à trois conditions :

Ci-contre : Ségolène Royal a choisi la voie du contournement...

Fessenheim sera inhumée... lorsqu'elle sera morte ! Une non-décision absurde au regard de l'état réel de la centrale...



- ◆ Que les travaux sur un autre réacteur gravement endommagé, Paluel 2, puissent se poursuivre, contrairement aux dispositions qui auraient dû entraîner son arrêt définitif.
- ◆ Que le chantier de l'EPR, dont l'autorisation allait prendre fin le 10 avril 2017, soit autorisé par la Ministre à durer trois années de plus.
- ◆ Qu'une indemnisation (estimée à ce jour à 490 millions d'euros !) soit versée par l'État à EDF... alors même que Fessenheim est non seulement grabataire, mais aussi déficitaire !

Lors de la 2^e mi-temps, jouée le 6 avril 2017, le CA d'EDF a opéré un véritable tour de magie, imposant encore d'autres conditions. Non seulement la centrale de Fessenheim ne pourrait fermer que lorsque l'EPR de Flamanville serait prêt à démarrer, ce qui revient à dire que, si l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) venait à refuser le démarrage du réacteur normand, les deux réacteurs alsaciens continueraient d'être maintenus sous acharnement thérapeutique. Mais surtout, cette fermeture ne serait obligatoire que si elle était encore nécessaire pour respecter le plafond de 63,2 GW. Ainsi, pour peu qu'une autre installation soit fermée ailleurs... Fessenheim resterait sous perfusion !

Ségolène Royal a alors publié un décret d'abrogation ne contenant aucune date, que l'on peut résumer par cet avis de décès conditionnel : Fessenheim sera inhumée... lorsqu'elle sera morte ! Une non-décision absurde au regard de l'état réel de la centrale... Le réacteur n°1, de plus en plus souvent en panne et équipé de générateurs de vapeur qui inquiètent l'ASN, doit être piloté avec des précautions supplémentaires pour éviter que des variations trop rapides de température n'entraînent un accident majeur. Quant au réacteur n°2, il est hors-service depuis plus d'un an, l'ASN interdisant son redémarrage en raison d'un générateur de vapeur suspect.

Réduction de la part du nucléaire : après moi le déluge...

Cette série de renoncements illustre la manière dont le gouvernement, pendant 5 ans, a laissé la politique énergétique aux mains d'EDF. Certes, un objectif de réduction de la part du nucléaire a été inscrit dans la Loi ; mais aucun scénario n'a été proposé pour assurer sa concrétisation. La "Programmation Pluriannuelle de l'Énergie" (PPE) censée traduire la loi n'envisage, d'ici à 2018, qu'une fermeture de Fessenheim de plus en plus hypothétique. Quant à la période de 2018 à 2023, la réduction de la part du nucléaire y est laissée au gré d'éventuelles décisions de l'Autorité de sûreté nucléaire (qui, subissant la pression d'EDF, n'est encore jamais parvenue à imposer l'arrêt définitif d'une centrale). Pire, il est envisagé que la production nucléaire pourrait éventuellement baisser... car certains réacteurs se retrouveraient momentanément à l'arrêt pour travaux, en prévision de leur prolongation ! On a vu mieux comme "programmation"...



Cerise sur le gâteau, EDF, qui devait proposer un plan stratégique pour concrétiser les objectifs de la PPE, a renvoyé un document qui ne présentait aucun moyen ou mesure pour préparer d'éventuelles fermetures de centrales. Dans un éclair de lucidité, avant son départ, Ségolène Royal a demandé à EDF de revoir sa copie.

Pendant ce temps, le parc nucléaire vieillit, plus des deux tiers des réacteurs ayant dépassé les 30 ans de fonctionnement, et des mesures fortes s'imposent. La planification énergétique ne se décide pas au doigt mouillé ! Désormais, Nicolas Hulot va-t-il se mettre à l'écoute des associations en lutte pour mesurer les risques réels que Fessenheim fait peser sur les populations et prendre enfin les décisions qui s'imposent pour sa fermeture immédiate ?

Renoncements de Ségolène Royal : le gouvernement, pendant 5 ans, a laissé la politique énergétique aux mains d'EDF.



André Hatz et Charlotte Mijeon

Quelles perspectives pour les travailleurs de Fessenheim ?

Les 756 salariés EDF ne se retrouveraient pas au chômage avec l'arrêt de la centrale : ils bénéficient d'un statut protecteur qui leur accorde une garantie d'emploi quel que soit le sort du site. Quant aux prestataires extérieurs, plusieurs centaines d'entre eux naviguent déjà entre plusieurs installations nucléaires. De plus, la préparation du démantèlement de la centrale exigera encore, et pour de longues années, l'intervention de travailleurs qualifiés. L'expérience des anciens travailleurs, salariés d'EDF ou sous-traitants, sera nécessaire.

Dans tous les cas, cette centrale à bout de souffle ne pourra fonctionner des années. Plutôt que de s'arc-bouter, la responsabilité d'EDF devrait être d'en prendre acte et d'anticiper la reconversion des travailleurs.



Été d'urgence à Bure : partie II

Vous avez pu suivre dans notre revue et sur notre site web l'été d'urgence à Bure en 2016, eh bien il semblerait que l'on remette le couvert cet été, avec une montée en puissance de la mobilisation – combinée à de nombreuses actions juridiques – qui culminera du 11 au 13 août avec le festival "Les Bure'lesques".

La cession du bois Lejuc entachée d'irrégularités et de conflits d'intérêts

Fin 2015, quatre habitants de la commune de Mandres-en-Barrois avaient déposés un recours en justice pour faire annuler la délibération du conseil municipal du 2 juillet 2015 qui actait la cession du Bois Lejuc à l'Andra pour y débiter ses travaux. Le vote avait eu lieu à 6h du matin, à bulletin secret, sous surveillance policière, alors même que plusieurs membres du Conseil étaient en situation de conflit d'intérêts... L'affaire a été étudiée le 31 janvier 2017 par le Tribunal Administratif de Nancy, qui a statué le 28 février : la délibération du conseil est bien entachée de graves irrégularités. Le vote à bulletin secret n'a pas été effectué dans les normes. Le Tribunal Administratif a donné 4 mois à la commune de Mandres pour refaire une délibération dans les formes.



Déploiement impressionnant des forces de l'ordre lors du vote.



© Réseau SDR

Ainsi, par 6 voix contre 5, le conseil municipal a décidé la cession du Bois Lejuc à l'Andra. Derrière ce vote, il faut voir la main de l'Andra qui, jouant de la carotte et du bâton, s'est gagné la voix de la majorité des conseillers en octroyant emplois, baux agricoles précaires et baux de chasse. Rappelons qu'au moins cinq membres du conseil municipal, le maire en tête, sont en situation de conflit d'intérêts en raison des liens directs et indirects qu'ils entretiennent avec l'Andra et n'auraient pas dû prendre part au vote. Cette situation laisse entrevoir de possibles trafics d'influence, qui pourraient faire l'objet de recours pénaux. Les habitants relèvent entre autres la participation au vote d'un conseiller titulaire d'un bail de chasse octroyé par l'Andra, dont la rapporteure publique du tribunal administratif de Nancy avait sous-entendu le caractère intéressé lors de la précédente délibération.

D'ores et déjà, des habitants annoncent le dépôt de nouveaux recours contre cette délibération, en mettant en lumière la cession du bois à vil prix et les conflits d'intérêts qui sont plus flagrants que jamais. Tant que ces recours n'auront pas été examinés, il serait inacceptable qu'une expulsion ou une reprise des travaux ait lieu. Les habitant.e.s et occupant.e.s du bois appellent également à la démission du maire, premier concerné par ces conflits d'intérêts et qui fait l'objet d'une plainte pour faux et usage de faux.

Confirmation de la justice : le défrichement du Bois Lejuc était bien illégal !

En juin 2016, l'Andra avait commencé dans le Bois Lejuc des travaux en vue de la construction de CIGÉO, sans disposer des autorisations nécessaires auprès des autorités compétentes et sans étude d'impact. En pleine période de nidification d'oiseaux, 7 hectares de feuillus furent détruits et broyés, dont des chênes quasi centenaires. Le sol naturel a été arraché et recouvert de géotextile et de gravier. Sur ces parcelles défrichées et artificialisées, l'Andra a commencé l'édification d'un mur en béton de 2 mètres de haut et 3 km de long sans autorisation d'urbanisme.

Pour stopper cette destruction, huit associations et quatre habitants de Mandres-en-Barrois ont assigné l'Andra en référé devant le tribunal de grande instance (TGI) de Bar-le-Duc. Lors de l'audience, qui s'est tenue le 28 juillet 2016, l'Andra s'était surpassée dans la mauvaise foi et les contradictions : tout en reconnaissant réaliser ces travaux dans la perspective de la construction de CIGÉO,

Au moins cinq membres du conseil municipal de Mandres, le maire en tête, sont en situation de conflit d'intérêts en raison des liens directs et indirects qu'ils entretiennent avec l'Andra : ils n'auraient pas dû prendre part au vote de cession du bois Lejuc.

C'est pourquoi le conseil municipal de Mandres-en-Barrois était de nouveau convoqué le 18 mai 2017 pour voter sur le sort du Bois Lejuc. Ce scrutin a vu le village de Mandres se militariser et se couvrir de barrages anti-émeutes, le nombre de gardes mobiles dépassant celui des habitants. Dans une ambiance tendue, la police a fait usage de gaz lacrymogènes et a chargé violemment des militants à plusieurs reprises. La "protection" des conseillers municipaux n'était qu'un alibi : ce déploiement de force, révélateur de la militarisation du territoire qui accompagne l'implantation de CIGÉO, était avant tout destiné à impressionner les conseillers et dissuader les habitant.e.s et militant.e.s d'assister au vote. Nous saluons le courage de ceux qui ont osé voter contre l'échange du bois dans ce contexte.

elle prétendait n'effectuer que de simples travaux destinés à une "gestion durable" de la ressource forestière du Bois Lejuc.



Le 1^{er} août 2016, le tribunal avait déclaré ces travaux de défrichage illégaux et ordonné leur suspension jusqu'à ce que l'Andra obtienne une autorisation (sous astreinte provisoire de 10 000 € par are nouvellement défriché). Il a de même enjoint l'Andra, sauf autorisation obtenue dans un délai de 6 mois, de remettre les lieux en état conformément au plan d'aménagement forestier arrêté par l'ONF.

L'Andra, qui a reconnu "une erreur d'appréciation", a fini par payer 42 000 € suite au défrichage sans autorisation, dans le cadre d'une transaction pénale. Mais elle n'a effectué aucune remise en état digne de ce nom, se contentant de la plantation de quelques arbustes au nord du Bois Lejuc, en novembre 2016, avec des méthodes propres à faire sourire les forestiers.

Par ailleurs, près d'un an après le début des travaux, l'Andra n'a toujours obtenu aucune

autorisation de défrichage. Le projet d'arrêté préfectoral rédigé suite à sa demande n'est toujours pas publié et celui-ci souligne d'ailleurs qu'aucun défrichage ne peut intervenir avant la fin de la période de nidification fixée au 31 juillet — élément que l'Agence avait ignoré lors de ses précédents travaux. Quant aux arrêtés municipaux et préfectoraux successifs prétendant régulariser la construction du mur, ils ont tous été retirés.

L'Andra ayant fait appel de cette ordonnance du 1^{er} août 2016, une audience a eu lieu le 27 février 2017 à la Cour d'appel de Nancy. Le 22 mai 2017, celle-ci a confirmé l'ordonnance du TGI de Bar-le-Duc : les travaux effectués par l'Agence dans le Bois Lejuc demeurent un trouble manifestement illicite et la remise en état s'impose.

Le Bois Lejuc expulsable à tout moment depuis le 26 avril

Malgré une cession de bois entachée d'irrégularités et de conflits d'intérêts et des travaux entamés dans l'illégalité, l'Andra avait porté plainte devant la justice pour que le Bois Lejuc soit expulsé de ses occupants.e.s, qui depuis bientôt un an empêchent l'Andra de détruire la forêt. Le tribunal de grande instance de Bar-le-Duc a tranché le 26 avril dernier : le Bois Lejuc est expulsable à tout moment.

Une semaine d'actions a donc été organisée du 19 au 25 juin (au moment où nous écrivons ces lignes) pour renforcer l'occupation du Bois.

"Affaire géothermie" : les associations se pouvoient en cassation

Le site de Bure renferme un potentiel géothermique non négligeable. Pour cacher ce potentiel et favoriser la réalisation de CIGÉO, l'Andra a fait réaliser en 2008 un forage sans respecter "les règles de l'art" et a manipulé la présentation des résultats pour faire croire à l'absence de ce potentiel géothermique. Le Réseau "Sortir du nucléaire" et cinq associations locales avaient alors assigné l'Andra en responsabilité pour faute. Pourtant, le tribunal de grande instance de Nanterre a refusé en janvier 2015 de prendre acte de la faute commise par l'Andra dans sa mission d'information, en déclarant que les associations n'avaient pas d'intérêt à agir. Ainsi, le TGI ne s'est pas prononcé sur le fond mais bien sur la forme. Nous avons donc décidé de faire appel de cette décision.

Note :

I : <http://sortirdunucleaire.org/Les-travaux-de-Cigeo-dans-le-bois-Lejuc-sont>



Mais le 23 mars, la Cour d'appel de Versailles a rendu son verdict, refusant de prendre acte de la faute commise par l'Andra. Les associations ont décidé de saisir la Cour de cassation. Il faudra encore être patient, car nous n'aurons pas de verdict avant un an. N'en déplaise à la justice et à l'Andra, la ressource géothermique est bien là. Au regard des risques encourus, la présence de ce potentiel géothermique empêche la réalisation de tout projet d'enfouissement.

Le procès de Jean-Pierre Simon reporté au mois de septembre

Le 2 mai à Bar-le-Duc, Jean-Pierre Simon, agriculteur à Cirfontaines devait être jugé pour avoir soutenu l'occupation du Bois Lejuc en mettant à disposition des occupant.e.s son tracteur et sa bétailière. Son procès a été reporté au mois de septembre mais son matériel reste en saisie judiciaire depuis presque un an. Jean-Pierre ne peut donc compter que sur la solidarité d'autres agriculteurs pour poursuivre son activité, étant privé de ses outils de travail. Une situation particulièrement difficile qui a été rallongée de 4 mois...

Une mobilisation qui ne faiblit pas !

À Bure, la mobilisation s'organise autour d'événements variés. Pour extraire la lutte du pré-carré antinucléaire, militant.e.s et collectifs inspirés n'hésitent plus à dépasser les formes traditionnelles de mobilisation pour amplifier l'écho de la lutte contre CIGÉO. Afin de donner une visibilité plus importante à la mobilisation, collectifs et militant.e.s déploient des dispositifs qui la rendent plus accessible. En organisant des événements pédagogiques et ludiques, il s'agit d'ouvrir la lutte au plus grand nombre. Organisés conjointement aux actions de terrain comme les manifestations ou les occupations, les concerts et les événements culturels fonctionnent comme autant d'outils qui démocratisent la lutte.



TZA ©



© Cédria

C'est dans cette optique que le festival "Les Bure'lesques" se tiendra du 11 au 13 août 2017 à quelques kilomètres de Bure. Au programme : concerts, ateliers découverte, spectacles, modules d'information, théâtre, arts graphiques, jeux... Si le rassemblement se veut "informatif, festif et inventif", l'objectif est de rendre la lutte attractive et de diffuser des informations sur les risques du projet CIGÉO, le tout dans une ambiance détendue.



© Nicolas Frisé

(découvrez l'affiche officielle de l'événement en quatrième de couverture !)

Le samedi 20 mai 2017, les 300 000 pas jusqu'à Saint-Dizier sonnent comme une action conviviale. En parcourant la région, les quelque 1000 participant.e.s ont pu admirer la richesse des paysages et la diversité de la faune et de la flore. En même temps, ils ont pu appréhender plus concrètement la nucléarisation des terres et comment l'industrie nucléaire colonise certains territoires. Un rallye découverte était organisé au départ de Bure et d'autres villes de la région, suivi par une déambulation dans la ville de Saint-Dizier. Voitures décorées aux couleurs de la lutte, instruments de musique et banderoles humoristiques auront permis d'attirer l'attention des riverains et de capter l'œil des médias locaux et nationaux.

Et parce que le combat antinucléaire n'a pas de frontière, la lutte contre CIGÉO s'exporte à l'international : pour sensibiliser les activistes allemands, échanger sur les modes d'action et mobiliser outre-Rhin, l'Info-tour No CIGÉO d'avril 2017 de passage dans plusieurs localités allemandes aura permis de dépasser le caractère local de CIGÉO pour nouer des solidarités, faire converger les luttes et renforcer le réseau militant franco-allemand.

Courrier de campagne, lettre ouverte à Nicolas Hulot... On ne lâche rien sur la com' !

Mais toutes ces actions ne seraient pas de réelles réussites si elles n'étaient pas complétées par un travail de communication. Pour médiatiser la lutte à Bure, les collectifs et les militant.e.s produisent des supports de communication qui permettent de démultiplier l'impact des actions de terrain.

De la même manière, la lettre ouverte adressée en juin 2017 à Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique, a permis d'interpeller le pouvoir politique et de capter l'attention des médias. Ce travail de publicisation de la lutte permet de casser le caractère isolé et rural de l'opposition anti-CIGÉO pour lui donner de l'écho sur internet et dans les journaux. Grâce à une stratégie de communication bien ficelée, c'est l'ensemble des citoyens et de la classe politique qui, très vite, entend parler de CIGÉO et des Hiboux du Bois Lejuc.

Julien Baldassarra, Charlotte Mijeon et Mélisande Sezyriat

L'EPR et la cuve de cristal

Alors que nous bouclons cette revue, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) doit se prononcer sur le sort de la cuve de l'EPR de Flamanville, affectée de graves défauts. La protection des populations pèsera-t-elle plus que les intérêts de l'industrie nucléaire ?

Le mauvais feuilleton d'une cuve trop fragile

Octobre 2014 : alors que le chantier de l'EPR de Flamanville, entre retards et malfaçons, avance cahin-caha, Areva informe l'ASN que les tests enfin réalisés à sa demande sur une pièce similaire à la cuve de l'EPR indiquent une "anomalie". Sur certaines parties, la concentration en carbone de l'acier est plus élevée qu'elle ne devrait l'être, ce qui compromet sa résistance future aux chocs et variations de température. Pour une pièce qui n'est surtout pas censée rompre, ceci est particulièrement grave... Rapidement, il apparaît que ce défaut concerne le couvercle et le fond de cuve de l'EPR de Flamanville.



Cette nouvelle vient alors confirmer ce que pressentait l'ASN depuis près de 10 ans. En 2005, malgré les avertissements du gendarme du nucléaire qui dénonçait "des éléments mettant en cause la qualité des travaux", Areva avait choisi l'usine Creusot Forges pour la fabrication de la cuve de l'EPR... De 2005 à 2007, les principaux composants destinés à l'EPR de Flamanville – dont les calottes de la cuve – y furent forgés, alors même que l'ASN et Areva n'avaient pas encore trouvé d'accord sur les exigences techniques censées s'appliquer aux pièces. Dès 2006, l'ASN, s'inquiétant de la qualité des aciers, avait interpellé Areva. Ce n'est qu'en 2012 que celle-ci avait enfin consenti à mener des tests sur une pièce similaire à la cuve de l'EPR, dont les résultats n'ont enfin été transmis à l'ASN qu'en 2014... une fois la cuve installée et désormais très difficile à retirer.

Suite à la découverte du défaut, une enquête approfondie est lancée sur les pratiques de l'usine du Creusot et une nouvelle série de tests demandée à Areva. En septembre 2015, dans une note passée inaperçue, un expert du CNRS dénonce les stratégies de contournement d'Areva, qui minimise l'impact des défauts détectés, et pointe un niveau de résistance aux chocs thermiques et mécaniques de la cuve très en dessous des normes.

Protéger les populations... ou l'industrie nucléaire ?

À la mi-juin, alors que nous finalisons cette revue, l'ASN finalise l'instruction du dossier remis par Areva sur la cuve de l'EPR. Elle doit publier fin juin un premier projet d'avis, qui sera soumis à consultation du public jusqu'à septembre, suite à quoi elle prendra position et décidera enfin d'homologuer ou non la cuve.

Mais que pèseront ces éléments, pourtant accablants, dans le bras de fer politique et économique qui s'annonce ? En effet, l'avis de l'ASN conditionnera non seulement le sort du chantier de l'EPR et la réputation internationale d'EDF, mais également le plan de sauvetage financier d'Areva, qui ne pourra être validé par Bruxelles que si la cuve est homologuée. Le gendarme du nucléaire, qui a mis tant de temps à obtenir que des tests soient enfin réalisés, pourra-t-il résister aux pressions qui pèsent sur lui pour qu'il valide à tout prix cette cuve ? D'ores et déjà, EDF se déclare "confiant", faisant état d'"éléments rassurants" transmis par l'ASN. Se profile l'inquiétant scénario d'une autorisation avec dérogation à la réglementation, assortie de prescriptions : le réacteur devra alors être piloté avec un luxe de précautions pour éviter l'accident...

Jusqu'ici, ce mauvais feuilleton ne fait qu'illustrer la supercherie du système français de contrôle de la sûreté nucléaire, entre un industriel tout-puissant qui ment sur ses mauvaises pratiques et une autorité de contrôle relativement impuissante. Il nous appartient de dénoncer cette situation inacceptable et refuser qu'elle perdure. Le Réseau "Sortir du nucléaire", aux côtés de nombreuses associations, compte agir sur tous les tableaux pour appeler l'ASN à ne pas homologuer cette cuve défectueuse. Une pétition a d'ailleurs été lancée, qui n'attend que votre signature (<http://sortirdunucleaire.org/Petition-cuve-EPR>) !

Charlotte Mijeon

La rupture d'une cuve conduirait inévitablement à une fusion du cœur du réacteur et à un accident nucléaire majeur de type Tchernobyl ou Fukushima.

Ci-contre : Arrivée de la cuve de l'EPR à Flamanville en 2014



L'EPR en chantier.

Note :

I : Les scandales liés à cette usine, désormais connue pour ses mauvaises pratiques et sa manie de falsifier les dossiers de fabrications des pièces qui ne présentaient pas les caractéristiques attendues, ont été abondamment décrits dans les précédentes revues Sortir du nucléaire.

Action devant l'ASN : la cuve de l'EPR ne doit pas être homologuée, la sûreté doit passer avant les intérêts d'EDF et Areva !



© M. Chateau

Ça bouge dans le Réseau !

Quelques moments forts sur le terrain

Impossible de parler de tout, mais voici en bref quelques temps forts passés ou à venir, en complément des actions mises en lumière dans les autres pages de cette revue. Pour alimenter cette rubrique, merci d'écrire par e-mail à Mélisande Seyzériat, coordinatrice nationale des groupes et actions. Contact : mobilisations@sortirdunucleaire.fr

Entre le 11 mars et le 26 avril, de nombreuses actions ont eu lieu partout en France, entre manifestations inter-régionales, projections, réunions publiques... Il y en avait pour tout le monde ! Voici un petit compte rendu non exhaustif de ce printemps d'actions !

Fukushima Day dans le Grand Est

Les 11 et 12 mars, entre Strasbourg et Fessenheim, deux journées de mobilisation ont été organisées par les groupes du Grand Est, à l'occasion du triste anniversaire de Fukushima et pour que soit enfin mise en œuvre la fermeture de la doyenne des centrales nucléaires, Fessenheim, avant la fin du mandat Hollande. Des milliers de personnes se sont rassemblées autour de nombreuses activités : cortège, prise de parole, projection-débat, stand d'infos, fresque pour les enfants... L'objectif de ce week-end était aussi de dénoncer le projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure. Ainsi, des dizaines et des dizaines de fûts jaunes, estampillés du logo radioactif ont été entreposés en plein centre de Strasbourg, une façon d'interpeller les passants sur l'avenir de leur région !



© Réseau SDN

Habillage des ponts du Rhône le 18 mars

Le 18 mars à Lyon, les ponts du Rhône se sont habillés aux couleurs des antinucléaires pour une journée de mobilisation. La centrale du Bugey n'est qu'à quelques dizaines de kilomètres de la capitale des Gaules, on peut d'ailleurs la voir depuis le quartier de la Croix-Rousse, et il était nécessaire d'informer la population des risques de pollution pour la santé et l'environnement.

La Loire à Zéro nucléaire le 8 avril

Dix groupes antinucléaires du bassin de la Loire ont organisé leur première mobilisation régionale "La Loire à Zéro nucléaire" le 8 avril. Il s'agissait de relier — à vélo, à pied, en bateau — la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux à Blois, ville la plus proche.



© SDN Berry-Giennois-Puisaye

Une première prise de parole a eu lieu à Saint-Laurent — siège des accidents nucléaires les plus graves sur notre territoire — par une représentante de SDN 41. Un prélèvement symbolique d'eau de la Loire a été réalisé en "amont" de la centrale, avec un court reportage de France 3 Centre et une émission de Radio Bleu Blois.

Soixante cyclistes sont alors partis en direction de Blois. Ils se sont arrêtés au Lac de Loire, où piétons et conducteurs de diverses embarcations les ont rejoints pour pique-niquer.

France 3 a réalisé là un second reportage pour le JT du soir.

L'ensemble de la cohorte a rejoint en début d'après-midi le Port de la Creusille à Blois.



© SDN Berry-Giennois-Puisaye

Prise de parole devant la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux, en bord de Loire, entre Orléans et Blois.



Là, des prises de parole ont eu lieu, pour interpeller les candidats à l'élection présidentielle (SDN Berry...), pour faire un état des lieux du parc nucléaire en vallée de Loire (SDN 72), pour détailler les questions relatives aux rejets en Loire (SDN 49) et soutenir le Dr Huez, médecin du travail de la centrale de Chinon (SDN Touraine). Un militant antinucléaire de la "jeune Loire" très en amont des premières centrales, est également intervenu.

Après ce rassemblement qui fut studieux mais également festif, environ 130 amateurs se sont rendus à la conférence gesticulée de Johann Charvel : "Atomes fourchus".



© SDN Berry-Giennois-Puisaye

C'est donc entre 200 et 300 personnes qui se sont rassemblées pour demander et argumenter une décision de sortie immédiate du nucléaire, pour le bénéfice de l'ensemble de la population et en particulier pour les habitants de la vallée de la Loire.

Sortir du nucléaire c'est bon pour la santé, pour l'environnement, pour l'économie et pour ne pas alourdir le fardeau laissé aux générations futures !

Pari gagné pour la cohésion du groupe régional ! Les retombées médiatiques justifient déjà la mobilisation.

Action banderoles dans le quartier de la Défense à Paris

Le 26 avril à Paris, une vingtaine de militants de Greenpeace, Sortir du nucléaire Paris et Nuit Debout ont organisé une action "déploiement de banderoles" devant le siège d'Areva à la Défense, notamment pour demander aux élus de divorcer du lobby nucléaire. Sur les banderoles, on pouvait aussi lire "jusqu'ou menacer la vie pour sauver le nucléaire". Ces actions à la Défense sont toujours délicates car le dispositif policier est très important. Bravo aux militants d'avoir réussi à rester assez longtemps sur place sans se faire déloger et permettre la prise de nombreux clichés. On se souvient que lors d'une action similaire, qui s'était déroulée au moment de la COP 21 de décembre 2015, certains des participants à l'action banderoles avaient passé la journée en garde à vue au poste de police...



© GP Paris

La veille, les militants s'étaient retrouvés au cinéma les 7 Parnassiens à Montparnasse pour une projection-débat autour du film "De Hiroshima à Fukushima, portrait du Docteur Hida", en présence du réalisateur Marc Petitjean.



© GP Paris

Projection-débat pour l'anniversaire de Tchernobyl à Narbonne

31 ans jour pour jour après le début de la catastrophe de Tchernobyl, une projection-débat a été organisée par le collectif "Sortir du nucléaire Aude" (SDN II) au cinéma de Ferrals-les-Corbières autour du film "R.A.S. nucléaire, rien à signaler". Dans son film, le réalisateur Alain de Halleux donne la parole aux ouvriers intérimaires et sous-payés en France et en Belgique, qui travaillent pour

des entreprises sous-traitantes de l'industrie nucléaire. Ceux-ci ont souvent pour consigne d'inscrire R.A.S. sur leur rapport d'activité, même en cas d'anomalie constatée.

Un débat passionné a suivi, animé par Michel Leclerc, qui a subi une contamination interne sur le site de l'usine Areva Malvési, où il a travaillé quatre ans pour une entreprise sous-traitante, et de Fulcieri Maltini, ancien ingénieur du nucléaire qui a notamment participé au démantèlement de la centrale de Tchernobyl. Tous deux ont dressé un tableau inquiétant de cette industrie néfaste pour l'homme comme pour l'environnement.

L'usine Areva-Malvési dans le viseur des Narbonnais

Narbonne toujours... Alors que les élections présidentielles se rapprochaient, le collectif STOP-Uranium a bloqué le 15 avril un train chargé d'uranium UF₄ (tétrafluorure d'uranium) à l'entrée de Narbonne. Ce trafic dangereux est permanent sur tout le territoire, par route ou voie ferrée. Rien qu'entre l'usine de Malvési/Narbonne (Aude) et l'usine Georges Besse II du Tricastin/Pierrelatte (Drôme-Ardèche), un train transite chaque semaine, traversant de nombreuses grandes villes au mépris de la sécurité et de l'information des populations.

Par cette action, les militants entendaient s'opposer au fonctionnement routinier de l'industrie nucléaire et interpeller les candidats aux présidentielles.

Deux autres actions ont ensuite eu lieu, les 13 mai et 9 juin, avec la participation de milliers de personnes (respectivement 1250 et près de 2000) : elles ont formé un



© Stop nucléaire 26-07

papillon humain géant devant l'hôtel de ville pour dire "Oui à la vie, non au TDN", un nouveau procédé de traitement des nitrates de l'usine ArevaMalvési située à 2 km du centre-ville pour vaporiser près de 400 000 m³ d'effluents nitrates radioactifs stockés dans des bassins.

Ce procédé nécessite une consommation importante de ressources naturelles. Pour chauffer ces déchets à 850°C, Areva doit brûler 5700 tonnes de charbon par an, utiliser 80 000 m³ d'eau... et produire d'importantes quantités de rejets atmosphériques toxiques : oxydes d'azote, particules fines, dioxyde de soufre, ammoniac, COV (composés organiques volatils), benzène, DEHP bis-phthalate, métaux lourds, etc. Une partie des éléments radioactifs se rajouteraient aux pollutions chimiques qui retomberaient dans l'environnement du Narbonnais. Le reste serait conditionné sous forme de déchets solides radioactifs (TFA) qu'Areva projette d'envoyer au CIRES (Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage) à Morvilliers dans l'Aube.

Pourtant, des alternatives existent : cimentation, extraction des nitrates... La préfecture de l'Aude doit statuer avant le 9 août.



© Jean Paul Bonnicontro

Fin de la **Vigie** devant le siège de l'OMS à Genève

Le 26 avril 2017 signait la fin de la Vigie d'Hippocrate, manifestation quotidienne organisée par le collectif *IndependentWHO – Santé et Nucléaire*. Rassemblées une dernière fois devant le siège de l'OMS à Genève, les "sentinelles" ont été rejointes par des militants qui réclament que cesse l'opacité qui règne à l'OMS en matière de nucléaire et de prévention des risques liés aux rayonnements ionisants. Admiration, soutiens, nostalgie, remerciements... Cet ultime rassemblement est l'occasion de retracer le cheminement d'une aventure exceptionnelle débutée il y a dix ans.

Ci-contre : Une stèle de marbre a été inaugurée au pied de chênes centenaires, devant la façade muette de l'OMS.

La santé est notre bien le plus précieux. Pourtant, en matière de nucléaire, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a les mains liées à l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA). En 1959, les deux institutions onusiennes concluent un accord qui interdit à l'OMS de traiter des questions de radiations et de santé publique sans l'aval de l'AIEA. Autrement dit, l'organe chargé de garantir la santé publique ne peut pas conduire de recherches médicales indépendantes ni publier de conclusions sans le consentement de l'organe chargé de promouvoir les intérêts industriels de la filière nucléaire. Dans ces conditions, impossible de mettre en place un dispositif efficace pour assurer la prise en charge des individus en matière de radioprotection. Ainsi, l'OMS ne remplit pas sa mission de protection des victimes de contamination radioactive et sous-estime l'impact sanitaire des accidents nucléaires.

Le statut de l'AIEA lui donne la responsabilité du contrôle de la bonne application de la sécurité et de la protection des personnes ainsi que du transfert des technologies nucléaires. Ainsi, le promoteur de l'expansion du nucléaire est aussi le juge des atteintes sanitaires de cette industrie ! Pas étonnant donc que les bilans officiels des catastrophes nucléaires de Tchernobyl et Fukushima soient aussi lénifiants.

Par cette action silencieuse, la vigie d'*IndependentWHO* n'a cessé de rappeler à l'OMS ses devoirs, tels qu'ils sont notamment inscrits dans sa constitution.

Notes :

1 : "L'OMS doit honorer les termes de sa constitution"

2 : "Vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas"



© SDN 38

Pour dénoncer cette situation, des associations, des chercheurs, des militants et des médecins de la société civile créent en 2007 le mouvement *IndependentWHO*. Ce collectif au nom très explicite réclame l'indépendance de l'OMS (WHO en anglais) vis-à-vis de toute forme de pression politique ou de lobbying industriel et particulièrement nucléaire. Depuis le 26 avril 2007 et l'anniversaire des 31 ans de la catastrophe de Tchernobyl, des vigies qui, comme à bord d'un navire, surveillent, avertissent et signalent, se postent en station debout, devant le siège de l'OMS, à Genève. Tous les jours ouvrables, de 8h à 18h, par tous les temps. Munis de pancartes aux slogans percutants ("Tchernobyl : où est la vérité ? 50 morts ou 985 000 morts ? Exigeons une investigation indépendante et une OMS indépendante"; "WHO must honour the terms of its constitution!" ou encore : "You will not be able to say that you did not know²") et d'une bonne dose d'abnégation, les participants de la Vigie d'Hippocrate se relayèrent pendant dix années durant pour interpeller l'organisation onusienne sur ses statuts et mettre les acteurs de l'OMS face à leurs responsabilités.

Par cette action silencieuse, la vigie d'*IndependentWHO* n'a cessé de rappeler à l'OMS ses devoirs, tels qu'ils sont notamment inscrits dans sa constitution. La détermination des vigies aura permis de sensibiliser l'opinion sur les conséquences sanitaires réelles des essais nucléaires militaires et des catastrophes civiles de Tchernobyl et Fukushima. En même temps, cette présence quotidienne a permis de donner plus de visibilité médiatique et politique à la lutte antinucléaire. Là où des associations comme Greenpeace privilégient les actions spectaculaires, les happenings et les coups d'éclat, les vigies d'*IndependentWHO* ont opté pour une stratégie différente : par une présence symbolique étalée dans le temps, la vigie aborde l'activisme sous un angle novateur. Présence quotidienne et actions ponctuelles deviennent alors complémentaires et renforcent l'écho des luttes.

Ce travail assidu aura finalement porté ses fruits : la vigie d'*IndependentWHO* sera parvenue à mettre en lumière les mensonges de l'OMS, notamment le fait qu'elle dissimule l'impact sanitaire réel des accidents de Tchernobyl et de Fukushima. Habillées de combinaisons blanches et munies de photographies de liquidateurs, les vigies ont inauguré une stèle en marbre à la mémoire des victimes de l'atome. En ce jour si particulier, c'est encore Paul Roullaud, l'initiateur de la vigie, qui résuma le mieux ces dix années de lutte tranquille mais déterminée : "On a considéré que 10 ans, c'était suffisant pour faire comprendre aux employés de l'OMS et à la direction qu'il y avait un problème de comportement de cette institution à propos des victimes de la radioactivité"³.

Un rassemblement plus important que d'habitude a donc clos ce 26 avril 2017 à Genève cette action de long terme. Durant près de 6h, en combinaisons blanches et portant des portraits de liquidateurs décédés de Tchernobyl ou de grandes pancartes "vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas", a participé une centaine de militants, suisses et français pour la plupart.

Devant la façade muette de cette institution défaillante, une stèle de marbre a été inaugurée au pied de chênes centenaires : elle rappellera à l'OMS, restée de marbre face à cette longue et patiente interrogation, la mémoire des victimes passées, présentes et futures du nucléaire.

Les discours des organisateurs d'*IndependentWHO* et de leurs différents partenaires (Ville de Genève, Contratom, CRIIRAD, Réseau SDN...) ont oscillé entre nostalgie de la fraternelle communauté constituée ici année après année, rage de devoir continuer le combat sous d'autres formes et espoir de vérifier que le colosse aux pieds d'argile qu'est le nucléaire se fissure de toutes parts.

La journée anniversaire des 31 ans de la catastrophe de Tchernobyl avait débuté par un rassemblement devant le Consulat de France pour exiger la fermeture de la vieille centrale du Bugey proche de 70 km de Genève. Un hommage y a été rendu à Chaim Nissim, décédé quelques jours auparavant : ardent militant antinucléaire genevois et transfrontalier, notamment contre SuperPhénix.

Une autre manifestation place des Nations, à l'initiative de Contratom, a conclu la journée. Sous les drapeaux de tous les pays du monde et face au bâtiment de l'ancienne Société des Nations, on se rappelait que la radioactivité n'a pas de frontières !



© SDN38
Hommage à Chaim Nissim, ardent militant antinucléaire genevois, décédé quelques jours avant le rassemblement.

Notes :

3 : Paul Roullaud, interviewé par Lémanbleu, le 26 avril 2017.

Julien Baldassarra

Vigie devant le ministère de la Défense à Paris.



© Maison de Vigilance

La vigie, un moyen d'action répandu chez les antinucléaires

La vigie est un moyen d'action qui vise à être présent devant un lieu de pouvoir ou de décision, de manière visible et répétée, pour faire passer un message. Certains groupes l'ont mis en place au fil des années. Ainsi, une fois par mois, des militants pour l'abolition des armes nucléaires se retrouvent devant le ministère de la Défense pour dénoncer la bombe atomique, sa folie, son coût, ses essais, destructeurs de populations... Il y a douze ans, quand les militants ont commencé à se rendre devant le ministère, ils essayaient toutes sortes de quolibets par certains fonctionnaires ou gradés qui passaient devant eux pour entrer dans le bâtiment. Aujourd'hui, l'ambiance a bien changé, leur combat n'est plus tourné en ridicule, et ils échangent régulièrement avec le personnel. Grâce à leur persévérance, l'opposition à l'arme nucléaire est visible.

La vigie, dans une autre de ses formes, peut aussi servir à mettre en place des actions. Par leur présence quotidienne devant certaines installations, des militants ont pu observer des dysfonctionnements, voire des choses illégales (comme par exemple l'entreposage de matière nucléaire sans autorisation, sur la plateforme de Void Vacon). Les infos recueillies ont permis des actions par la suite (communication, mobilisation, justice...). Enfin, des vigies sont aussi mises en place lors de passage de convois radioactifs, pour pouvoir récolter des infos sur ces dangereux transports et les rendre publiques.

Mélanide Seyzériat



© Maison de Vigilance

Entre errance, méfiance et angoisse : le parcours difficile des évacués de Fukushima (1^{ère} partie)

Dans *Franckushima*, ouvrage graphique paru en mars 2016, sur plus de 100 pages, Géraud Bournet a largement traité de la "non-évacuation" des populations, de ceux qui sont restés dans la zone interdite, de l'arnaque de la décontamination et du retour en zones contaminées ; Kurumi Sugita, anthropologue retraitée du CNRS, fait ici le point au printemps 2017.

Combien d'évacués ?

Selon la préfecture de Fukushima ¹, le pic d'évacuation a été relevé au mois de juin 2012, avec 164 262 personnes, dont 62 084 personnes déplacées en dehors de la préfecture. Au mois de mars 2017, ce chiffre est tombé à 77 283 personnes, et les évacués en dehors de la préfecture sont un peu plus de 38 000 personnes.

Dans quelles zones ?

Au préalable, rappelons que les vents dominants et les écoulements d'eau ont poussé l'essentiel de la radioactivité vers l'océan. Sur terre, le reste, soit 20 %, s'est déposé en taches de léopard, mais plus marqué sur une bande d'une cinquantaine de kilomètres environ sur 15 km au nord-ouest de la centrale.

Le zonage a été réorganisé en avril 2012 comme suit :

- ◆ Zone 3 où le retour est difficile : débit de dose supérieur à 50 mSv/an
- ◆ Zone 2 de restriction de résidence : débit de dose compris entre 20 et 50 mSv/an
- ◆ Zone 1 de préparation de levée de l'ordre d'évacuation : débit de dose inférieur à 20 mSv/an

Depuis, les ordres d'évacuation ont été levés progressivement jusqu'au printemps 2017, pour arriver à la situation actuelle (voir carte page 17 ³).

Souvent la définition du zonage a été discutée à huis clos sans réelle consultation des habitants concernés, de même que la levée de l'ordre d'évacuation. Dans le cas des lieux particuliers d'évacuation recommandée, cela a été négocié au porte-à-porte. Les relations de solidarité entre les habitants ont de ce fait été détruites, car le zonage est directement lié à la compensation attribuée.

En dehors des zones d'évacuation obligatoire, la grande majorité des populations est restée sur place faute de moyens. Afin de bien saisir l'état des sinistrés de l'accident nucléaire, il faut se pencher sur les différentes "catégories" de population évacuée suivant le zonage et la destination (dans la préfecture de Fukushima ou en dehors) : "évacués forcés", "auto-évacués", "résidents- population restée sur place", "évacués retournés sur leur lieu d'origine". Ces catégories sont mouvantes ; les sinistrés peuvent changer de catégorie dans leur parcours de vie et leur itinéraire n'est jamais simple. Beaucoup d'entre eux se sont déplacés plusieurs fois, et l'avenir reste opaque.

Nous parlons souvent des sinistrés de la préfecture de Fukushima, mais les territoires contaminés s'étendent au-delà. Les personnes ayant fui ces territoires sont classées parmi les auto-évacués. Leur nombre est flou, car souvent ils ne se déclarent pas comme évacués, et ne bénéficient ni de l'aide ni de la reconnaissance sociale. Ce sont les évacués les moins visibles.

Les familles évacuées sont composées pour la plupart de la mère et des jeunes enfants, le père demeurant sur le lieu d'origine afin de continuer à y travailler et subvenir aux besoins de la famille. La compression actuelle du marché de l'emploi ne facilite pas le projet de déplacement.

Le nombre de personnes évacuées a atteint son maximum en juin 2012 : 164 262 personnes. Au 31 mars 2017, moins de 10 % des populations sont retournées chez elles.



© Géraud Bournet

Notes :

1 : Il faut considérer les chiffres publiés comme indicatifs, surtout en ce qui concerne les auto-évacués.

2 : Commission Internationale de la Protection Radiologique

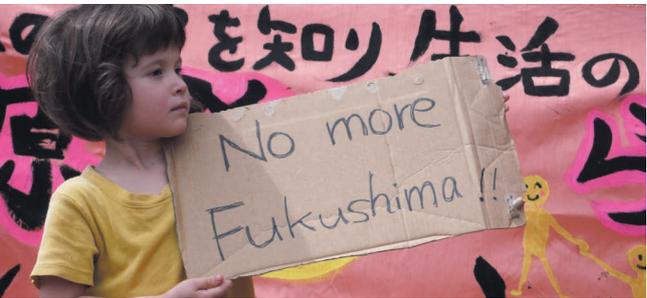
3 : Carte du printemps 2017, réalisée par Kurumi Sugita

Avant la catastrophe, le plan d'évacuation au Japon ne concernait que les résidents dans un rayon de 10 km autour d'une centrale. À la suite du 11 mars, ce zonage concentrique fut élargi progressivement depuis 2 km de rayon le 1^{er} jour jusqu'à 20 km, avec ordre de confinement dans les zones entre 20 km et 30 km. Au mois d'avril 2011, le seuil de 20 mSv/an (soit 20 fois supérieur au seuil accepté internationalement pour la santé publique selon la CIPR ²) fut introduit afin de s'adapter à la situation plus réelle de la contamination. À partir de juin 2011, des zones critiques situées dans les communes de Date, de Minamisoma, et de Kawauchi ont été ajoutées comme lieux particuliers d'évacuation recommandée.

Les compensations et les aides 4

◆ Compensation dite pour "dommages psychologiques"

Les "évacués forcés" des zones 1, 2, 3 d'évacuation obligatoire reçoivent ¥100,000/mois/personne (environ 800 €). Au fur et à mesure de la levée de l'ordre d'évacuation, cette compensation s'arrête. Elle va se poursuivre jusqu'à fin mars 2018 maximum.



◆ Compensation forfaitaire

Les populations de 23 communes 5 situées en dehors des zones d'évacuation, qui sont soit parties soit restées sur place, ont reçu ¥80 000 forfaitaires par personne (environ 650 €). Ce forfait pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 18 ans a été de ¥400 000 (environ 3200 €) par personne. Au total, environ 1,5 millions de personnes (3/4 de la population de la préfecture de Fukushima) ont bénéficié d'une telle compensation forfaitaire.

◆ Les aides au logement

Les évacués forcés sont hébergés dans des logements "temporaires" mis à disposition à titre gracieux. S'ils trouvent par eux-mêmes un logement public ou privé, le loyer est pris en charge par l'État via la préfecture de Fukushima. Les auto-évacués

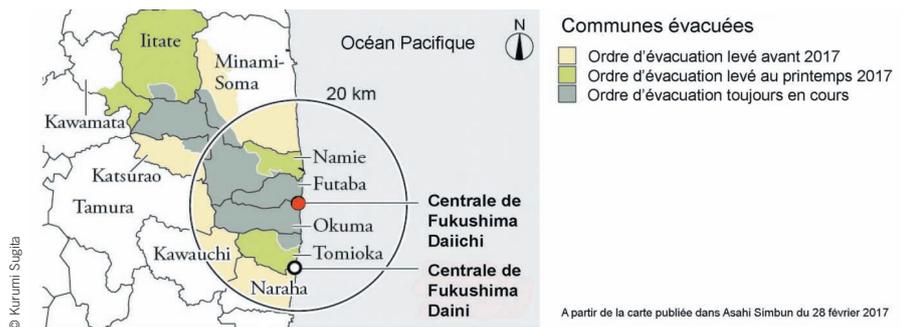
ont eux aussi bénéficié de logements jusqu'à fin mars 2017. Certaines communes d'accueil poursuivent l'aide au logement, mais pas toutes. Sans cette aide, beaucoup d'auto-évacués se trouvent en difficulté et envisagent de retourner dans leur territoire d'origine, malgré le risque sanitaire.

La situation actuelle vis-à-vis de la politique du retour

Au 31 mars 2017, moins de 10% des populations sont retournées chez elles 6. Il s'agit surtout des personnes âgées, les jeunes préférant majoritairement ne pas rentrer. La peur de la radio-contamination ainsi que l'insuffisance de l'infrastructure pour la vie quotidienne freinent le retour 7.

Le nombre d'évacués continue statistiquement de diminuer. Toutefois, ce nombre est biaisé car il dépend de la définition de la catégorie de l'"évacué". Il ne suffit donc pas d'observer le mouvement des chiffres statistiques ; il est important de regarder concrètement la vie de ces populations sinistrées dont le parcours a été violemment bouleversé.

Kurumi Sugita
Anthropologue, retraitée du CNRS



Notes :

4 : Nous ne parlerons pas des compensations liées aux activités professionnelles ou propriétés immobilières, mais uniquement de celles liées aux personnes.

5 : Y compris les villes de Fukushima, de Koriyama, d'Iwaki, de Date et de Soma.

6 : Selon le Mainichi Shimbun du 31 mars 2017

7 : Selon Jiji.com du 7 mars 2017

Texte de Yoshihiro Ozawa, membre de l'équipe de témoignage des réfugiés de Namie (commune étendue, située entre 5 et 40 km de la centrale de Fukushima-Daiichi), lu à Lyon le 18 mars 2017 à la fin d'une manifestation de Stop-Bugey :

"Nous sommes de la commune de Namie dont la population entière a été évacuée il y a 6 ans, suite à l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi.

Ce 31 mars 2017, l'ordre d'évacuation sera levé à Namie, sauf pour une partie qui restera classée comme "zone où le retour est difficile". C'est la volonté forte du gouvernement central qui a entraîné cette décision. (...) C'est en larmes que le maire a déclaré la levée de l'ordre d'évacuation.

Cette déclaration aurait dû être accompagnée de joie et non pas de larmes, puisque cela devrait signifier que nous pouvions finalement rentrer chez nous. Il semble que si le maire a pleuré, c'est qu'on l'a obligé à prendre cette décision.

Face au désastre nucléaire, rien n'est clair pour nous.

Certains disent que la nourriture de la région de Fukushima est dangereuse. Certains disent que non, elle est sans risque.

Les uns disent que les cancers de la thyroïde sont dus à l'accident. D'autres disent qu'il n'y a pas de lien de causalité.

Tantôt on nous dit qu'il n'y a plus d'émission de radioactivité depuis la centrale nucléaire endommagée, tantôt, si !

Il n'y a plus personne en qui nous pouvons avoir confiance.

Immédiatement après l'accident, les médias ont fuit Fukushima, puis ils ont émis les actualités à partir de Tokyo en disant qu'il n'y avait rien à craindre à Fukushima.

Le seuil internationalement accepté de radioactivité pour la santé publique est 1 mSv/an. Pourtant, le seuil a été augmenté jusqu'à 20 mSv pour la population de Fukushima sans justification. Le gouvernement nous dit de retourner à Namie puisque maintenant c'est sans risque sanitaire, la radioactivité étant descendue au-dessous de 20 mSv/an.

(...) Nous allons continuer à errer éternellement entre la méfiance et l'angoisse.

Une vie de réfugié à perpétuité, voilà ce que signifie l'évacuation suite à l'accident nucléaire."

Découvrez l'équipe du Réseau "Sortir du nucléaire"

17 bénévoles membres du Conseil d'administration (9 titulaires et 8 suppléants)



Brigitte Alban

Administratrice titulaire
Rhône-Alpes sans nucléaire
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Eric Cazin

Administrateur suppléant
Revue S!lence
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Jean-Claude Bragoulet

Administrateur titulaire
Sortir du nucléaire Touraine
Région Centre-Val-de-Loire



Pierre Combaz

Administrateur suppléant
Sortir du nucléaire Touraine
Région Centre-Val-de-Loire



Martial Chateau

Administrateur titulaire
Sortir du nucléaire 72
Région Pays-de-la-Loire



Philippe Guiter

Administrateur titulaire
Sud Rail
Région Ile-de-France



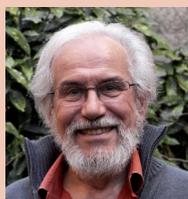
Bernard Cottier

Administrateur suppléant
Sortir du nucléaire 49
Région Pays-de-la-Loire



Alain Joffre

Administrateur titulaire
Sortir du nucléaire Sud Ardèche
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe Lambersens

Administrateur suppléant
Sortir du nucléaire 38
Région Auvergne-Rhône-Alpes



Jean-Marie Matagne

Administrateur titulaire
Action des citoyens pour
le désarmement nucléaire
Région Nouvelle-Aquitaine



François Michiels

Administrateur suppléant
Action des citoyens pour
le désarmement nucléaire
Région Auvergne-Rhône-Alpes



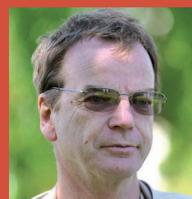
Sophie Morel

Administratrice titulaire
Ligue internationale
des femmes pour la Paix
Région Normandie



Corinne François

Administratrice suppléante
Bure Stop 55
Région Grand-Est



François Simon

Administrateur titulaire
STOP-EPR ni à Penly ni Ailleurs
Région Normandie



Guillaume Blavette

Administrateur suppléant
STOP-EPR ni à Penly ni Ailleurs
Région Normandie



Jacques Terracher

xAdministrateur titulaire
Association pour la cohérence envi-
ronnementale en Vienne
Région Nouvelle-Aquitaine



Catherine Fumé

Administratrice suppléante
SDN Berry-Giennois-Puisaye
Région Centre-Val-de-Loire



13 salarié-e-s



Laure Barthélémy

Chargée de mission soutien
Campagnes, groupes-actions,
communication, juridique



Nadia Boukacem

Secrétaire



René Bonnardel

Responsable boutique



Fabien Brosset

Responsable
financier



Philippe Brousse

Coordinateur général
et Directeur des
Ressources Humaines



Marie Frachisse

Coordinatrice des
questions juridiques



Laura Hameaux

Responsable du pôle "Com-
campagne-mob-juridique"
et chargée de campagne



Sabine Li

Responsable web
et multimédia



Charlotte Mijeon

Chargée de communication
médias et des relations
extérieures.



Annie Orenga

Comptable



Wladimir Quénu

Maquettiste
infographiste



Mélisande Seyzériat

Chargée des groupes
et actions



Benoît Skubich

Webmestre éditorial

Merci aussi aux centaines de bénévoles partout en France qui contribuent à l'action du Réseau et dont la photo n'apparaît pas sur ces pages.

Médecine du travail :

collusion entre employeurs et Conseil de l'Ordre ?

Le groupe local "Sortir du nucléaire Touraine" a participé récemment à l'organisation d'une soirée de soutien au Dr Huez, médecin du travail à la centrale de Chinon et condamné par l'Ordre des Médecins. Le Réseau "Sortir du nucléaire" soutient également le Dr Huez, nous l'avons rencontré :

Ci-contre : Le Docteur Huez, condamné par l'Ordre des médecins.

Dominique Huez, depuis une trentaine d'années vous êtes médecin du travail à la centrale nucléaire EDF de Chinon quand une société privée saisit l'Ordre des Médecins d'une plainte à votre encontre. Pouvez-vous nous expliquer ce qui s'est passé ?

En 2011 dans le cadre d'un examen médical en urgence, j'ai été amené à attester, pour un travailleur en exercice sur le site nucléaire de Chinon, de liens entre sa santé et la maltraitance subie depuis plusieurs mois du fait d'avoir fait valoir son droit de retrait suite à son exposition aux risques de l'amiante sur un chantier de chaudronnerie sur le site de Pierrelatte.

Près de neuf mois plus tard, ce salarié a attaqué devant les prud'hommes son employeur (la société Orys) pour harcèlement moral. Pour l'audience devant les prud'hommes, il produit mon certificat médical, entre autres documents.

En mars 2013, la société Orys m'attaque devant l'Ordre des Médecins de l'Indre-et-Loire pour un soi-disant "certificat médical de complaisance", afin de tenter d'invalider cet écrit médical qui la gêne. Pourtant je n'ai fait qu'attester médicalement, dans l'intérêt de la santé d'un salarié en grande urgence médicale, de la plausibilité du lien entre sa santé et la façon dont le traitait son entreprise, ce qu'on appelle communément les risques psychosociaux d'une organisation du travail maltraitante.

Fin 2013, la chambre disciplinaire régionale de l'Ordre des Médecins me condamne à un "avertissement". Dans ce cadre, pour la première fois, on produit une défense, constituée de l'association Santé et Médecine du Travail¹ et de mes avocats, qui remet en cause la recevabilité même des plaintes d'employeurs devant l'Ordre des Médecins. En effet, d'une part un employeur est totalement étranger aux droits, aux intérêts de la santé des travailleurs, c'est un "tiers absolu" à la santé d'un patient, et d'autre part tout médecin est contraint au silence pour toute information médicale personnelle, du fait du respect du secret médical qui s'impose à lui. Pour la Cour européenne des droits de l'homme cette impossibilité de se défendre du fait d'une "inégalité des armes" rend illégale toute plainte d'employeurs.

De cet "avertissement", j'ai fait appel devant la chambre disciplinaire nationale de l'Ordre des Médecins.



DR

L'audience a eu lieu en juin 2016. Cent personnes y ont assisté (manifestations de soutien) et j'ai pu mettre en évidence devant témoins le fait que le Président de cette chambre ne respectait pas le secret médical, en me demandant en séance le dossier médical de mon patient ! De ce fait, j'ai été condamné à nouveau à un "avertissement" et en sus à 1000 € d'amende au titre de l'article L700 du code civil pour "rétablir l'équité au profit de la société Orys" ! En sortant de mon appel en juin 2016, j'ai appris que la société Orys avait renoncé à faire appel de sa condamnation pour harcèlement moral envers mon patient par les prud'hommes de Nîmes, qu'elle concédait à payer les 20 000 € de dommages-intérêts qu'elle lui devait et acceptait un licenciement conventionnel, sans clause de confidentialité pour 80 000 €.

Le prix du silence ?

Exactement !

J'ai ensuite fait un "recours cassation" devant le Conseil d'État en décembre 2016. Parallèlement à cela, six organisations qui n'avaient pas obtenu gain de cause du gouvernement pour modifier le code de la santé publique empêchant les employeurs dans ce contexte de porter plainte contre les médecins, ont aussi déposé une requête devant le conseil d'État pour l'obtenir. Notre évaluation est que, depuis 2012, il y a au moins 100 plaintes annuelles d'employeurs contre des médecins (du travail, généralistes, psychiatres...) devant l'Ordre des Médecins pour avoir attesté d'un lien entre la santé et le travail de leur patient.

Une centaine de plaintes d'employeurs devant le Conseil National de l'Ordre des Médecins sont déposées par an, au niveau national.

DR

Notes :

¹ : <http://www.a-smt.org>

Sous la pression de l'obligation de se "concilier" avec un employeur du fait de la procédure des plaintes devant l'Ordre des Médecins qui n'est évidemment pas faite pour cela, la majorité des médecins "renoncent" à leur diagnostic. 90 % des autres sont condamnés devant une chambre disciplinaire. Il y a actuellement cinq "recours cassation", dont le mien en attente, devant le Conseil d'État. Il faut souligner que les patients ne sont jamais au courant de ces plaintes, jamais entendus, alors que la déontologie médicale est à leur profit, et les faits ne sont jamais vérifiés par l'Ordre des médecins. Les chambres disciplinaires de l'Ordre des Médecins sont des "juridictions d'exception". Elles sont utilisées par les employeurs comme des "juridictions" de droit commun, ce qu'elles ne sont pas, pour masquer les effets délétères des organisations du travail qui engageraient leur responsabilité.

Aujourd'hui quelle est votre situation ?

Début janvier 2017, la société Orys m'a signifié par voie d'huissier l'obligation immédiate de payer les 1 000 € au titre des frais invoqués par la société. Ces frais sont généralement réclamés entre 1 à 2 ans. J'ai répondu que j'attendrais l'avis du conseil d'État sur mon recours.

En février 2017, pour me contraindre à payer, la société Orys a fait une "saisie immatriculation" sur mes deux véhicules (pour une valeur d'environ 20 000 €) ; j'ai répondu que je ne paierais pas immédiatement.

En mars 2017, la société a fait une "saisie-attribution" sur mon compte épargne (d'une valeur de 10 000 €). Il y a une disproportion dans ces saisies dont le seul objet est de me nuire !

De cela j'ai saisi le juge de l'exécution au Tribunal de Grande Instance de Tours ; mon affaire devait être arbitrée le 25 avril. L'avocate de la société Orys d'Aix-en-Provence a fait repousser l'avis du juge de l'exécution pour pouvoir se présenter elle-même le 23 mai. À ce jour [18 mai 2017, NDLR], elle n'a toujours pas produit de mémoire ; son projet est manifestement de faire durer les contraintes des saisies.

Actuellement, en plus des 1 000 € d'amende, je dois 700 € de frais d'huissier et j'ai engagé près de 16 000 € pour les procédures.

Comment expliquez-vous l'attitude de la société Orys qui s'apparente à un acharnement à votre égard ?

L'objet de la société Orys est à l'évidence d'effrayer les médecins qui penseraient devoir attester du lien entre la santé et le travail. Et de fait, de moins en moins de médecins passent aujourd'hui à l'écrit médical malgré la nécessité des soins. Il est donc important d'une part qu'un arbitrage en droit de la recevabilité des plaintes soit énoncé, et d'autre part qu'une prise de conscience politique des



enjeux très lourds de ces affaires émerge. En effet, si le Conseil d'État n'interdit pas aux employeurs de porter plainte devant l'Ordre des Médecins, demain, tout employeur pourrait porter plainte contre tout médecin s'il est en désaccord avec ses décisions. Si le secret médical n'est plus respecté, c'est le soubassement d'une médecine indépendante qui est effondré !

Dans l'exercice de votre profession, vous attestez du lien santé/travail. Quelles sont les particularités pour les travailleurs du nucléaire que vous avez rencontrés ?

Je ne suis pas sûr qu'il y ait de particularité pour les travailleurs du nucléaire ; les rayonnements ionisants constituent un facteur de risques très importants mais les activités de maintenance (chaudronnerie, sidérurgie) et les activités de génie civil lourdes sont également porteuses de risques. Tout ce qui concerne la gestion des effluents radioactifs (notamment les résines époxydiques qui condensent les produits radioactifs) doit être particulièrement encadré. EDF a considérablement développé le recours à la sous-traitance, où l'on constate que les risques psychosociaux des organisations du travail sont particulièrement exacerbés. C'est plutôt cette forme de travail qui aggrave les conditions de travail, jusqu'à porter atteinte à la sûreté.

Cette condamnation intervient dans le contexte de la loi travail. Les mesures de cette loi concernant la médecine du travail prétendent mieux protéger les "salariés à risques". Cela pourrait être favorable aux travailleurs du nucléaire ? Qu'en pensez-vous ?

Non, ce n'est pas vers davantage de protection des salariés à risques que s'orientent les nouvelles dispositions législatives. Pour ceux qui seraient en "surveillance médicale renforcée", il est demandé aux médecins du travail de juger, via une "visite d'aptitude", si ces salariés sont susceptibles de présenter des comportements dangereux pour les tiers qui les côtoient dans leur environnement de travail immédiat. Ces dispositions font suite au crash de l'avion allemand par le suicide du pilote en mars 2015² et de cela, le législateur en déduit que le médecin du travail serait en capacité d'interdire de travail toute personne sur ses potentialités de péter un câble, mais pas sur des éléments médicaux. La médecine prédictive n'existe pas, la médecine du travail doit s'exercer dans un rapport de confiance avec un salarié ; sinon elle n'est d'aucune aide pour sa santé et peut ici être privative de liberté !

Rassemblement de soutien, avec le Dr Huez devant l'Ordre des médecins en juin 2016. Une banderole était déployée : "Non à la juridiction d'exception".



Notes :

² : Crash de l'A320 de la compagnie Germanwings, qui a fait 150 morts, à la suite d'un acte volontaire du copilote.



Centrale nucléaire de Chinon en Indre-et-Loire.

Pour les autres salariés, une rencontre, tous les deux ans avec un infirmier du travail qui n'a aucun statut d'indépendance et aucune possibilité d'attester d'un diagnostic médical, est très insuffisante. Il est donc désormais possible qu'un salarié ne rencontre jamais un médecin du travail s'il n'en fait pas lui-même la demande. Or, dans les suicides professionnels, qui dans la très grande majorité des cas concernent des gens sur-engagés et qui ont perdu la capacité de prendre soin de leur santé, ces personnes de ce fait n'appellent jamais au secours médicalement !

Que pensez-vous des répercussions de ces nouvelles dispositions législatives sur l'ensemble des salariés ?

Elles sont clairement contraires à la préservation de la santé au travail, annihilent une prévention médicale primaire, et instrumentalisent la médecine du travail vers une "gestion des risques" au profit des seuls employeurs !

Propos recueillis par Jean-Claude Bragoulet



Une pétition sur ce sujet est en ligne, à l'attention de l'État et de l'Ordre des Médecins

Pour le Docteur Huez,

Pour les médecins du travail, ainsi que les généralistes face aux souffrances professionnelles,

Pour les salariés, qui pourraient ne pas avoir reconnaissance et droit à réparation suite à des accidents du travail et maladies professionnelles,

Également pour les citoyens que nous sommes, attachés à une médecine préventive, garante du bien social et de la sûreté générale de l'activité industrielle,

Nous demandons :

- ◆ **Que cessent les poursuites et les pressions envers le Docteur Huez**, les médecins du travail, et tous les médecins qui exercent en pleine conscience leurs activités de prévention et de soin.
- ◆ À l'Ordre des Médecins, de ne pas recevoir les plaintes des employeurs et de **respecter la conscience professionnelle de ses pairs**.
- ◆ À l'État, garant de la protection de la santé et de la sécurité au travail, de **veiller au respect des droits des travailleurs**.

Premiers signataires : Convergence des services publics 37, Collectif 37 "Notre santé en danger", Ligue des Droits de l'Homme 37, Réseau "Sortir du nucléaire", CGT 37, Solidaires, FSU, association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest, PCF, MRC, EELV37, PCOF37, Sciences citoyennes, association Santé et Médecine du Travail, association d'aide aux victimes et aux organisations, confrontées aux Suicides et Dépressions Professionnelles (ASDPro)

Soyons nombreux à signer cette pétition ! <http://www.mesopinions.com/petition/sante/contre-collusion-entre-employeurs-ordre-medecins/29205>

En marche vers l'abolition des armes nucléaires

Sauf événement imprévu, le 7 juillet les négociations du traité d'interdiction des armes nucléaires vont déboucher sur l'adoption d'un texte qui sera soumis cet automne au vote de l'Assemblée générale des Nations unies. Une avancée majeure, historique même, pour le désarmement nucléaire. D'autant plus qu'elles sont rares. La dernière étant l'adoption en 1996 du traité d'interdiction des essais nucléaires.

La préoccupation de l'élimination des armes nucléaires est pourtant au cœur du système international depuis sa création. En effet, la toute première résolution (A/RES/1) adoptée lors de la première Assemblée générale des Nations unies, le 24 janvier 1946, créait une commission qui avait pour mandat, "avec toute la promptitude possible" d'examiner et de soumettre des recommandations en vue "d'éliminer, des armements nationaux, les armes atomiques et toutes autres armes importantes permettant des destructions massives"¹. Il aura fallu 71 ans pour que le projet devienne réalité.



Cette avancée est devenue possible lorsqu'une large majorité des États qui ont renoncé à posséder la bombe – aiguillonnés à partir de 2007 par une coalition d'ONG regroupée sous la bannière ICAN, Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires² – ont contourné les puissances nucléaires pour pallier à leur refus de "poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire"³ comme elles s'y étaient engagées en... 1970, dans le cadre du traité de non-prolifération (TNP).

Comme cela a déjà été le cas pour les mines anti-personnel ou les bombes à sous-munitions, face au blocage des instances onusiennes ad hoc – que ce soit la Conférence du désarmement ou le Conseil de sécurité de l'ONU – un groupe d'États a impulsé une dynamique⁴. Trois grandes conférences intergouvernementales sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires, organisées en 2013 et 2014, ont permis de rassembler une majorité d'États membres de l'ONU. Cela a permis d'obtenir lors de la 70^e Assemblée générale, l'adoption le 23 décembre 2016 d'une résolution pour entamer en 2017 les négociations pour un traité d'interdiction

des armes nucléaires. La première session s'est déroulée au siège des Nations unies à New York, du 27 au 31 mars 2017.

Manifestant la volonté d'aboutir, l'ambassadrice costaricaine, Mme Elayne Whyte Gomez, présidente de la Conférence de négociations, a présenté le 22 mai dernier à l'ONU un texte qui sert de base aux discussions de la seconde session du 15 juin au 7 juillet⁵.

Les 21 articles contenus dans ce projet de traité, interdisent la possession, la fabrication, le transfert, l'usage, etc. "des armes nucléaires ou autres dispositifs nucléaires explosifs" ainsi que d'aider ou inciter quiconque à poursuivre de telles activités⁶. Les obligations qui découlent de cette interdiction – comme, par exemple, la vérification confiée à l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), déjà en charge du suivi du TNP, le suivi du traité... – figurent également dans le texte proposé. Il est regrettable toutefois que l'interdiction de financement ne soit pas explicitement précisée dans le projet. De même l'article prévoyant la possibilité pour les États de se retirer du traité pose un grave problème.

Bien des articles sur le fonctionnement du traité – avec la tenue régulière de réunions des États membres, l'assistance aux victimes, la coopération internationale pour la mise en œuvre des obligations – s'appuient sur l'expérience acquise lors des conventions adoptées au préalable par l'ONU comme celle sur l'interdiction des mines antipersonnel de 1999 ou celle sur l'interdiction des bombes à sous-munitions de 2010.



DR
Pour l'interdiction des armes nucléaires.

Notes :

1 : Disponible : [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/1\(1\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/1(1))

2 : Cf. <http://icanfrance.org/>

3 : Article VI du TNP, cf. www.un.org/fr/conf/npt/2010/npttext.shtml

4 : Cf. notre précédent article à ce propos dans la revue *Sortir du nucléaire* n° 71, p. 24.

5 : Tous les documents concernant la conférence de négociations sont disponibles (en anglais) sur le site : www.un.org/disarmament/ptnw/index.html

6 : Cf. analyse du projet réalisée par Jean-Marie Collin pour le Grip : <https://www.grip.org/fr/node/2356/>

Elayne Whyte Gomez, présidente de la Conférence de négociations du 15 juin 2017 à New York.



Ce passage de l'interdiction à l'élimination des armes nucléaires nécessitera un renforcement de la mobilisation dans les pays pour qui la bombe atomique reste un marqueur de puissance

Notes :

7 : À savoir : États-Unis, Russie, France, Chine, Grande-Bretagne, Israël, Inde, Pakistan et Corée du Nord.

Présence de la coalition d'ONG (ICAN) lors de la conférence du 15 juin 2017 à New York.

Le préambule insiste de manière claire sur l'enjeu humanitaire et le respect du droit international. Il réaffirme l'importance du TNP qu'il s'agit non pas d'affaiblir, mais au contraire de mettre en œuvre afin de renforcer la sécurité humaine.

De nombreux amendements ont été déposés tant par les différentes organisations que par les États présents pour préciser tel ou tel point du texte.

Comme annoncé, les puissances nucléaires et leurs proches alliées ont refusé de participer aux négociations. Et exercent le maximum de pressions pour freiner le processus en cours. Au point même d'organiser une manifestation le jour de l'ouverture des négociations sous forme d'une conférence de presse des États-Unis avec la France et le Royaume-Uni (accompagnés de 16 États d'Europe centrale, baltes et des Balkans) pour marquer leur opposition à quelques pas de la salle de conférence ! À noter toutefois que les Pays-Bas, membres de l'Otan et détenteurs sur leur sol de bombes atomiques américaines, participent à cette Conférence de manière constructive, suite à une résolution du Parlement.

L'absence des États nucléaires et de leurs alliés de fait facilite les négociations en cours et l'obtention d'un accord d'ici la fin des travaux. Le texte adopté d'ici le 7 juillet sera ensuite soumis au vote de l'Assemblée générale de l'ONU à l'automne 2017. Puis chaque État membre de l'ONU sera invité à le ratifier. Le traité entrera en vigueur 90 jours après la quarantième ratification. Ce qui devrait se réaliser dans un délai relativement court.



Les mines antipersonnel ont été interdites en 1999.

Mais une fois obtenue la délégitimation des armes atomiques en tant qu'objets et de la dissuasion nucléaire en tant que concept sécuritaire, la difficulté à laquelle la campagne internationale va se confronter sera de faire entrer les neuf puissances nucléaires⁷ dans un processus d'élimination, au risque sinon que la dynamique actuelle autour de l'impact des armes nucléaires et de leurs conséquences humanitaires ne s'essouffle et que le nouveau traité reste lettre morte.

Ce passage de l'interdiction à l'élimination nécessitera un renforcement de la mobilisation au sein de chacune des puissances nucléaires pour qui la bombe atomique reste un marqueur de puissance au mépris du risque engendré et des conséquences pour la survie de la planète que leur utilisation provoquerait.

Patrice Bouveret

Observatoire des armements (www.obsarm.org)



France : un président "jupitérien"

La France, qui se veut pragmatique, s'oppose à la dynamique d'interdiction mise en place jugée trop "radicale" et risquant d'affaiblir le régime actuel de non-prolifération. L'élection d'Emmanuel Macron à la présidence ne change rien à l'affaire tant ce dernier se veut un "président jupitérien", selon l'expression qu'il a savamment distillée à plusieurs reprises. D'ailleurs, lors de son intronisation le 14 mai 2017, il a immédiatement enfilé le costume de chef des armées : défilé sur les Champs-Élysées dans un véhicule militaire, déplacement auprès des soldats blessés dans les interventions extérieures, avant d'annoncer qu'il rendra visite aux forces armées au Mali. Sans oublier le traditionnel échange des codes nucléaires, lors de l'entretien avec le président sortant.

Le processus de modernisation de l'arsenal atomique entamé par son prédécesseur va se poursuivre. Et les parlementaires sont déjà à la manœuvre. Le 28 juin, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat rend public son rapport de la mission d'information sur *La modernisation de la dissuasion nucléaire* qui entérine le renouvellement des deux composantes de la force de frappe et prévoit qu'à l'horizon 2025, le budget de la dissuasion devra avoir quasiment doublé, par rapport à 2013, pour atteindre un niveau de 5,5 à 6 milliards d'euros, à valeur 2017 constante !



Mine d'uranium en Espagne : déboiser pour contaminer encore...

Une multinationale minière Berkeley Resources Limited développe depuis quelques années un projet d'extraction de minerai d'uranium à ciel ouvert en Espagne. Cette entreprise anglo-australienne, spécialisée dans les mines d'uranium, a jeté son dévolu sur des terrains de Retortillo, petit village situé près de Salamanque, dans l'ouest de l'Espagne, à quelques dizaines de kilomètres du Portugal. Les griffes du faucon Berkeley sont déjà à l'œuvre : des arbres centenaires sont taillés en morceaux, les terres sont décapées et la trituration du minerai peut commencer bientôt...

En 2011, la filiale Berkeley Minera España déclare son intérêt pour la zone dite de Campo Charro, près de Retortillo, à proximité de la rivière Yeltes. La mine se situerait juste à côté d'une zone protégée Natura 2000 et nécessiterait des transports de matériaux radioactifs traversant cette zone et le Yeltes. Elle s'étendrait sur un terrain de 5 km de long et de 1 km de large, sans compter les dizaines d'hectares occupés par les installations de concentration d'uranium et les bassins de rétention.

Impacts environnementaux de la mine d'uranium

L'extraction d'uranium va nécessiter de remuer de grandes quantités de roches (estimation de Berkeley : 344 563 m³ par an). Il faut en effet 33 tonnes de roches pour récupérer 1 kg d'oxyde d'uranium. Cela va donc engendrer de gigantesques tas de résidus. La qualité de l'air sera inévitablement impactée par cette mine d'uranium à ciel ouvert. Les poussières radioactives et le gaz radon dégagé affecteront la santé des personnes et des animaux, également des végétaux ; elles se déposeront sur les terres et les eaux de la région et certaines particules se retrouveront dans la chaîne alimentaire ...

Le procédé de concentration de l'uranium nécessite de grandes quantités d'eau et laisse des eaux polluées. Berkeley a obtenu de la Confédération Hydrographique du Duero qu'elle puisse prélever 60 000 m³ d'eau par an dans le Yeltes, sachant que celui-ci a un débit très irrégulier. Conséquence : il est probable que les habitants de la zone aient



Les poussières radioactives et le gaz radon dégagés par l'activité de la mine affecteront la santé des personnes et des animaux, également des végétaux. Certaines particules se retrouveront dans la chaîne alimentaire.

à pomper leur eau dans le sous-sol. De plus, les eaux polluées seront mises en décantation dans d'immenses bassins de rétention, et une partie de ces eaux sera renvoyée dans la rivière, d'où l'inquiétude des communes en amont et même du gouvernement portugais. Aucune consultation du Portugal (situé à 30 kilomètres), ni des populations locales, n'a été réalisée.

Des méthodes brutales et peu claires

En 2012, un collectif Stop Uranio se constitue pour dénoncer les manœuvres et magouilles de l'entreprise minière. Dès le début, en effet, celle-ci a "acheté" les élus et les gens, et mis en avant la création d'emplois en insistant cruellement sur le manque d'emploi dans la région. Sur son site Internet, l'entreprise déclare vouloir créer 450 emplois directs et induire 2 000 emplois indirects, notamment par son programme "Bons voisins, bons associés". Elle se targue de sa responsabilité sociale : plantation de 30 000 chênes verts (en compensation des 30 000 abattus), programme de régénération de la terre, rajeunissement de la population, plan de formation, soutien aux femmes (en sciences, technologies, ingénieries, mathématiques), wifi pour la communauté locale...

Ci-contre : La coupe de 30 000 arbres a déjà commencé...



Berkeley a offert de l'argent et des conventions aux municipalités, sans préciser que l'activité à venir serait radioactive... À Retortillo, elle a sollicité le changement d'usage du sol (agricole à minier) pour 1 445 hectares, ce qu'elle a obtenu. Et en juillet 2016, elle y a coupé 400 chênes verts, dont certains avaient 500 ans, sans autorisation légale. Certains propriétaires qui ne voulaient pas vendre leurs terrains à l'entreprise pour la construction d'une route ont subi une expropriation forcée.

Ci-contre : Manifestation devant les locaux de Berkeley.

Notes :

I : J.M. Soria López est dénoncé pour de multiples cas de falsifications et corruption.

Berkeley a obtenu un avis favorable du Parlement européen, via le lobby de membres du Parti Populaire espagnol ; et le Conseil provincial lui a accordé son autorisation minière en juin 2014.

Un an plus tard, José Manuel Soria López¹, ministre espagnol de l'Énergie, accorde à l'entreprise, sans lui imposer d'étude d'impact environnemental, le permis d'exploiter à Retortillo une usine de concentration d'uranium, ce qui a provoqué une contestation de la part du parti écologiste Equo et des Écologistes en action. De son côté, en 2012, le Conseil de Sécurité Nucléaire a écrit un rapport sur la mine d'uranium, reprochant à Berkeley de ne pas considérer les résidus miniers comme radioactifs. Finalement, l'entreprise reconnut cette omission, et obtint un avis favorable !



DR

Le chantage à l'emploi

L'entreprise promet donc de créer 450 emplois (actuellement : 50) ; elle a fait travailler l'Université de Salamanque pour estimer le nombre d'emplois induits à 2 000 environ. Berkeley met en avant le fait qu'à ce jour, elle a reçu plus de 20 000 candidatures. Via l'agence intérimaire Adecco, elle fait miroiter l'embauche de 200 personnes rien que pour Retortillo, mais, en fait, cela ne concernera que 15 à 20 postes ; les autres viendront d'ailleurs.

Dans le même temps, le collectif Stop Uranio explique que des milliers d'emplois vont disparaître dans l'élevage, l'agriculture et le tourisme du fait des impacts de l'exploitation radioactive. Par exemple, la station thermale de Retortillo connue depuis deux millénaires et proche du site devra fermer (70 salariés permanents). La région risque donc de tomber dans la mono-activité nucléaire avec tous les périls sociaux, économiques et environnementaux de cette filière mortifère.

"Non à la mine !"

Malgré les pressions, les habitants de la zone se prononcent contre la mine, et les opposants se mobilisent : sites Internet, réseaux sociaux, pétitions, manifestations sur le terrain, protestations légales. Quasiment tous les jours, via FaceBook, Stop Uranio informe de l'évolution de la situation. Mais l'atmosphère reste tendue. Berkeley a cité en justice deux personnes, les menaçant de les accuser d'injures et de calomnies. Et le conseil municipal de Retortillo a relayé l'entreprise en déclarant les deux citoyens "persona non grata".

Plusieurs députés (Xavier Benito, Juantxo López de Uralde) ont dénoncé devant les institutions européennes et espagnoles les risques infligés à la population de cette région de Salamanque.

La mobilisation des opposants à ce projet de mine d'uranium continue à tous les niveaux. Régulièrement, des rassemblements sont organisés à Salamanque. Comme en France, la filière nucléaire est moribonde et, à l'heure où de nombreux espagnols réclament la sortie du nucléaire, il paraît important de dénoncer ce projet inutile et insensé.

Bernard Cottier

Administrateur du Réseau "Sortir du nucléaire"

Le 03 juin 2017



DR

Protestation sur le terrain "Non à la mine".

Pour s'implanter, Berkeley a distribué de l'argent "généreusement" : manifestations festives et sportives, résidence pour les anciens, équipements pour la piscine, cadeaux pour les Fêtes, etc.

Et une entreprise de sécurité liée à Berkeley a donné des paquets-cadeaux aux voisins qui ne veulent pas vendre leur terre. En 2012, le maire de Retortillo a vendu un terrain de 14 hectares à Berkeley au double de sa valeur ; elle a pu y installer ses bureaux. En fait, huit mois avant, le maire lui avait accordé les permis municipaux. Trois des conseillers municipaux avaient commencé à travailler pour Berkeley. Suite aux élections de 2015, deux d'entre eux restent au Conseil et Berkeley a même réussi à "retourner la veste" du nouveau maire initialement défavorable à la mine ! Plusieurs personnes actives contre le projet mine ont souffert de tentatives d'agression par les deux conseillers...

Liens utiles

[www.facebook.com/StopUranio CampoCharro/](http://www.facebook.com/StopUranioCampoCharro/)

www.ecologistasenaccion.org

<https://jesusenlared.blogspot.fr>

<http://www.juantxo.org>

Éoliennes : le modèle danois

Les éoliennes sont au Danemark une des sources principales de production de l'électricité, ce qui en a fait, au cours de la dernière décennie, un des plus grands produits d'exportation de ce pays. Contrairement aux sources d'énergie fossiles comme le charbon ou le pétrole, les éoliennes n'émettent pas de CO₂. Elles sont basées sur une source qui ne tarira jamais : le vent.

La première éolienne qui a produit de l'électricité au Danemark a été construite en 1891¹, mais il faudra attendre de nombreuses années avant que ce "moulin à vent" devienne un élément majeur de la production électrique danoise. Les turbines que nous connaissons aujourd'hui sont le résultat d'une longue série d'expériences et de développement de différents types de machines qui ont perduré tout au long du 20^e siècle. Ce n'est qu'en 1976 que les premières éoliennes modernes sont raccordées au réseau d'électricité danois, et depuis lors, le développement de l'énergie éolienne danoise a fait un bond².



Des pas de géant depuis 1990

Actuellement, l'énergie éolienne couvre environ 45 %³ de la consommation d'électricité danoise, contre seulement 2 % en 1990. En 2020, elle devrait couvrir environ 50 % de la consommation d'électricité⁴, puis en 2025 jusqu'à 60 %. Avec cet objectif ambitieux, le Danemark a prévu d'investir 42 à 46 milliards d'euros jusqu'en 2020. Certes un montant important, mais motivé par la volonté de minimiser l'utilisation du nucléaire et des sources d'énergie rejetant des déchets nuisibles, ainsi que de léguer un environnement propre aux générations futures. Grâce à cet investissement et à l'adhésion de la population, le Danemark continuera d'être une vitrine mondiale pour le développement des énergies renouvelables.

Moins de turbines mais des machines plus puissantes

Nous pouvons comptabiliser aujourd'hui environ 5 000 éoliennes au Danemark⁵ avec des capacités de production variant en fonction de leur taille et emplacement. Mais contrairement à ce que l'on peut penser, leur nombre déclinera au fur et à mesure que la capacité de production électrique augmentera. Les éoliennes seront remplacées par un autre type de machines beaucoup plus performantes et placées sur des lieux plus stratégiques, notamment en milieu maritime, plus propice à la production, puisque la capacité d'une éolienne offshore est 50 % plus importante que celle d'une éolienne terrestre.

Notes :

- 1 : http://eolienne.f4jr.org/histoire_energie_eolienne
- 2 : <https://lenergeek.com/2016/01/26/2015-une-annee-record-pour-lenergie-eolienne-au-danemark/>
- 3 : www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-scientifique/veille-scientifique-et-technologique/danemark/article/records-de-production-d-energie-eolienne-au-danemark-en-2015
- 4 : www.notre-planete.info/actualites/actu_3328_eolien_offshore_France.php
- 5 : <https://stateofgreen.com/en/news/iea-danmark-best-in-europe-for-wind-turbines>

Témoignage d'un Français au Danemark

Je m'appelle Cédric, auteur de cet article et expatrié au Danemark depuis 2003. Vivre dans un pays fier de son énergie verte est un privilège. Les détracteurs avancent le plus souvent des arguments sur l'esthétique, les nuisances sonores ou encore le coût. Je me ferais un plaisir d'apporter ici mon expérience concrète.

Les éoliennes détruisent-elles le paysage ?

Non, une éolienne, c'est en fait assez fascinant. Je me souviens de mon impression quand je suis arrivé au Danemark en regardant au loin ces machines plantées dans la mer et tournant presque en parfaite synchronisation ! Elles font maintenant partie du paysage quotidien.

Une éolienne est-elle bruyante ?

Oui, la friction du vent et la rotation interne de la motrice ne sont pas insonores, et les pales fendent l'air, engendrant un certain bruit. C'est d'ailleurs pour cela qu'elles sont situées en mer ou bien dans des endroits peu habités, afin de ne pas déranger les habitants. Avant toute implantation d'éoliennes, des études sont faites en fonction du voisinage.

Il y a d'ailleurs un petit parc d'éoliennes à environ 2 km de chez moi d'un côté, et de l'autre côté, à équidistance, une autoroute. Quel est le plus bruyant ? L'autoroute bien sûr (je n'ai rien contre les autoroutes, il s'agit d'un simple exemple de comparaison).

Est-ce que produire de l'électricité par éolienne est plus coûteux ?

Lorsque l'on compare le futur nucléaire avec le futur éolien, l'éolien est largement vainqueur : plus de 100 € le MWh pour le nucléaire (EPR au Royaume-Uni) contre 50 à 80 € le MWh éolien, terrestre ou offshore.

Le modèle de production a été démontré, il appartient maintenant aux gouvernements de mettre en œuvre ce grand projet de remplacement des centrales nucléaires en faveur des énergies vertes.

Cédric F., expatrié heureux au Danemark depuis 15 ans et rédacteur chez Trendhim



DR. La capacité d'une éolienne offshore est 50 % plus importante que celle d'une éolienne terrestre.

À Noël dernier, le Danemark a assuré 100 % de sa consommation électrique grâce à l'éolien. Sa production à cette période lui a même permis d'en vendre à d'autres pays.

Vive les Négawatt créatifs, ludiques et festifs !

Dans certains coins d'Auvergne, sur de petits festivals alternatifs rassemblant quelques centaines de personnes (because "small is beautiful"), apparaît parfois une installation "Négawatt", équipée de diverses machines à propulsion humaine pour alimenter l'événement en énergie électrique. L'idée étant de se passer complètement d'EDF (à qui on ne pardonnera jamais d'avoir vendu son âme au nucléaire) tout en se faisant plaisir. Car la plupart des festivaliers contribuent à tour de rôle de très bon cœur à la production collective d'électricité sur le site. Et en outre, cette formule permet aussi de s'installer sur des sites ruraux isolés... Rencontre avec Sylvain Lemoine, un des initiateurs et artisan de cette aventure :

Peux-tu nous décrire quel type d'installations vous utilisez ?

Une installation Négawatt peut être composée de nombreux éléments : un chapiteau, une roulotte-bar (appelée la "bête à bière" car c'est une ancienne "bétailière"), une scène équipée d'une sono efficace et de lumières basse consommation en 12V, diverses machines à propulsion humaine convertissant la force mécanique en électricité avec des dynamos ou alternateurs (vélos assis, vélos couchés, roue "à écureuil" dans laquelle on marche, etc.), des batteries et un tas de LED à installer un peu partout. Et pour compléter le tout, une petite caravane dont les batteries sont alimentées en renouvelables par mini-éolienne et panneau photovoltaïque, ainsi qu'une cantine pour tous avec produits bio et locaux (incluant cuiseur solaire, poêle-rocket, chaudière à cochon et bien sûr, stockage d'eau).

Lors de précédentes éditions des Négawatt festifs, nous avons aussi pu voir une manivelle au-dessus du bar que l'on tourne en attendant d'être servi, pour produire l'éclairage dudit bar. Et quand il y a un ruisseau proche du chemin d'accès au festival, nous installons également des systèmes lumineux fonctionnant par la force de l'eau pour baliser les bords de ce chemin (système de turbine vortex sur le modèle autrichien de Zotloterer).

Un bref historique de votre démarche ?

Le festival Big Green sur les renouvelables en Angleterre qui existe depuis 30 ans nous a entre autres inspirés. Et aux États-Unis, un mouvement comparable de festivals "off-grid" (littéralement "hors réseau", c'est-à-dire non raccordé au réseau électrique) se répand fortement. Par ici, cela fait 7 ans que nous créons des prototypes et réalisons des machines à propulsion humaine pour production d'électricité, que nous utilisons d'abord sur le Festival "Lagristock en Négawatt" et que nous proposons maintenant sur divers petits festivals. Ainsi, la Fête des beaux jours (dans l'ouest de la Haute-Loire), tout récemment, a modifié son intitulé en "Les Beaux jours en Négawatt" pour nous accueillir.

Comment se nomme votre structure ? Est-elle associative ?

"Négawatt Party" est le nom des événements que nous proposons. Les structures à l'origine de ce projet étaient les associations Talent Rural de Malvières (43) et 2 Bien Fêteur, qui a plusieurs projets à son actif (dont Vélovergne et L'Ensourceuseuse !).

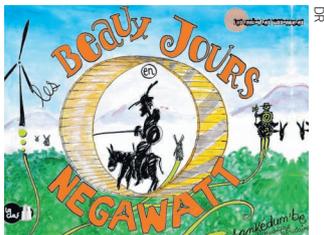
C'est de facto souvent associatif... Et cette année-ci, cela se faisait en partenariat avec le Café-lecture La Clef de Brioude. Le prochain événement se fera avec l'asso ANVANSa. Mais nous serons le seul organisateur pour la soirée intitulée "L'Appel de la forêt", qui aura lieu dans un jardin de permaculture le 27 juillet.

Comment avez-vous financé le projet au départ ?

Les premières LED et les premiers systèmes, ainsi que la cage à écureuil, ont été financés par Talent Rural, tout le reste venant d'associations comme 2 Bien Fêteur. Et aussi via des animations. Ou actuellement en vendant de la bière biodynamique...

Quel type d'ententes faites-vous avec ceux qui vous reçoivent ?

Nous nous rencontrons et constituons des équipes pour monter et démonter toutes les structures ; ainsi qu'une équipe-cuisine. Et quelques techniciens.



"Nous sommes dans une logique de partage pédagogique sans militantisme déclaré. Dans nos fêtes, les écologistes et les chasseurs discutent ensemble comment soigner la planète..."

Notes :

I : <http://velovergne.fr>
et <http://ensourceuseuse.fr/>

Les cuisinier-es s'activent à côté des poêles-rocket



Bien sûr, nous demandons aussi au groupe d'accueil de nous aider avec leurs propres bénévoles. Nos revenus proviennent uniquement des boissons et aliments bio / locaux vendus sur place. Concernant les groupes de musiciens : n'ayant pas de subventions, nous ne défrayons que les transports pour le moment. Car sur certains événements, nous nous occupons aussi de la programmation, en plus des installations et de la technique.

Combien de personnes participent activement à votre structure (les bénévoles qui viennent installer par exemple, et l'équipe-cuisine) ?

Lors du dernier événement, on était une petite dizaine au montage et pareil en cuisine. Trop peu !

Auparavant, les vélos alimentaient directement la scène pour sono et lumière. Et donc, quand les "cyclistes" fléchissaient, on entendait crier "Pédalez ! Pédalez !". Maintenant, ça passe par alternateur et batterie qui fournissent un débit plus régulier. Pourquoi ?

Un vélo assis, appelé "light jockey" a encore des commandes lumineuses directes pour la scène.

Mais pour le confort de la soirée et celui du groupe que nous avons choisi de soutenir, nous complétons la propulsion humaine avec un stockage d'électricité renouvelable (en 2017, sur une batterie 12v 200ah, soit 2400 Wh pris en deux jours de soleil avec un panneau photovoltaïque de 210 Wc²). On peut comparer cela à 24 h de pédalage... De plus, nous avons cette année fait fonctionner un groupe froid pour la tireuse à bière (600W). À partir de 22 heures, l'effort des pédaleurs sert à rafraîchir leur breuvage, alors que la roue à écureuil alimente la scène et l'éclairage.

Et en milieu de nuit, quand les festivaliers commencent à fatiguer, ça s'éteint tout seul ?

Non, l'effervescence de la fête tient généralement jusqu'au petit jour. Même les plus gros fêtards recèlent de sources d'énergie insoupçonnées !

Quelle est votre intention avec tout cela ?

Au départ, on faisait surtout dans le ludique original. Depuis, nous sommes passés à une logique de partage pédagogique sans militantisme déclaré ; et donc, sans étiquette et non-partisan. Les gens viennent nous rejoindre sur un festival ou fête a priori pour s'amuser et pour déguster musique, ambiance et bons produits locaux. Et à la fois, découvrent – avec amusement et plaisir visible – la production d'électricité par la force humaine. En moyenne, un humain produit plus ou moins 100 watt. Et les sportifs, bien sûr un peu plus. Bref, tout ça n'est pas énorme. Incitation à la sobriété ? En tous les cas, même les gens d'alentour qui ne sont pas spécialement branchés sur les alternatives et l'écologie peuvent s'y retrouver. Dans nos fêtes, les écologistes et les chasseurs discutent déjà ensemble comment soigner la planète...

Qu'est-ce qu'il vous faut encore améliorer ?

1) Une meilleure intégration générale de tous les systèmes en terme de "kit" prêt à installer en une seule fois. Car pour le moment, il nous faut faire divers allers-retours pour tout rassembler ; ce qui rend notre bilan-carbone pas très bon.

2) Une dimension pédagogique un peu plus explicite avec par exemple l'installation d'un Watt-mètre montrant sur écran ce que les gens produisent précisément selon l'effort fourni, ce que les renouvelables ont déjà produit, ce que les lumières, la sono et la tireuse à bière consomment, ainsi que des panneaux explicatifs sur l'usage, les fonctions et les choix technologiques des divers systèmes de production

Des projets ?

Trois événements prévus dans l'été 2017, dont un "Concert au jardin" à Arlanc (sud Puy-de-Dôme) le 27 juillet.

Des rêves ?

Oui, créer une guinguette d'été renouvelable installée en permanence pour deux mois sur le même site. Avec générateurs d'énergie et stockage sur place qui permettraient des événements réguliers en week-end ; et donc une meilleure visibilité par le public des possibilités. Et surtout, une pertinence entre la consommation de nos énergies à l'installation par rapport à l'utilisation.

Ah oui ! Et trouver un peu plus de sous pour nos mille géniales idées à concrétiser !

Si votre démarche en inspire d'autres, que peut-on vous demander ?

Nous avons mis en place un outil pédagogique festif sur les mille manières de produire de l'énergie (électrique). Nous sommes prêts à partager ce savoir-faire avec les personnes intéressées.

Propos recueillis par André Larivière,
Groupe brivadois Sortir du nucléaire (Haute-Loire)



Installation des diverses machines à propulsion humaine.

Notes :

2 : Wc = Watt-crête, puissance principalement utilisée en technologie photovoltaïque.

Coordonnées :

Info@velovergne.fr c/o
Sylvain 06 01 77 72 98
www.orni.fr
(orni pour "objets roulants non-identifiés")

Les Beaux jours en Négawatt 2017.



© David B pictures

La Farce cachée du nucléaire

interview exclusive de l'auteur, Nozomi Shihiro

À l'occasion du sixième anniversaire de la catastrophe de Fukushima, en mars dernier, le Réseau "Sortir du nucléaire" publiait un ouvrage marquant. Par un impressionnant travail de collecte, une personne issue du sérail d'EDF a monté un dossier méticuleux qui documente les mensonges d'EDF sur la sûreté des centrales. Et le bilan de cet exercice de fourmi est assez inquiétant... Loin de la communication bien ficelée et des déclarations calibrées du lobby, l'auteur lève le voile sur une série de dysfonctionnements qui fait froid dans le dos : centrales nucléaires vétustes, tests trafiqués, rejets radioactifs non maîtrisés, risques d'accidents sous-estimés...

Cet ouvrage fait voler en éclats le tableau idyllique fabriqué par les promoteurs de l'atome. Prenant au pied de la lettre la prétention affichée d'EDF à la transparence, le lanceur d'alerte joue le jeu à fond : schémas, documents internes, photographies, rapports exclusifs... Autant de sources qui lui permettent de démasquer la désinformation de l'électricien et de livrer un état des lieux de la sûreté réelle du parc nucléaire français. L'auteur s'arme cependant de précautions : pour se préserver d'éventuelles représailles d'EDF, il privilégie la discrétion et publie sous le pseudonyme de Nozomi Shihiro. Ce lanceur d'alerte qui communique peu a néanmoins accepté de répondre à nos questions.

Dans votre ouvrage, vous dévoilez des documents classés d'EDF qui montrent notamment que nos centrales sont beaucoup plus vulnérables qu'annoncé. Vous avez choisi de rester anonyme : craignez-vous des conséquences négatives sur votre vie professionnelle ou personnelle ? Pourquoi ?

Nozomi Shihiro : Si un salarié d'EDF révèle au grand public des informations internes, il est montré du doigt et désigné comme le vilain petit canard qui crache dans la soupe. Même si la soupe nucléaire est mauvaise au quotidien pour la santé des travailleurs. La plupart d'entre nous préfèrent se voiler la face et continuer à travailler dans le déni de la contamination chronique et du risque d'accident grave. Quelques rares voix s'élèvent parfois au sein de l'entreprise mais les directions ont un moyen radical pour les faire taire : l'absence de promotion salariale. Tous les salariés comprennent très vite que s'ils contestent un tant soit peu une décision de leur hiérarchie, même s'il s'agit d'une décision qui met en jeu la sûreté, leur chance d'avoir une augmentation de salaire sera réduite à néant. Cela calme rapidement les ardeurs critiques, et à plus fortes raisons les ardeurs contestataires. Publier à visage découvert, c'est la mise au placard ou le licenciement.

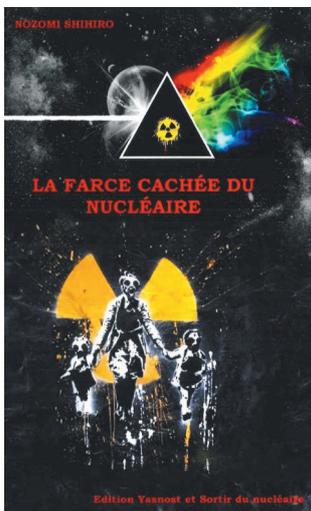
Malgré le fait que vous soyez du "sérail d'EDF", quelles raisons vous ont conduit à faire ces révélations ?

NS : La raison principale, c'est la montagne de propagande déversée à jet continu par l'industrie atomique. J'ai voulu démontrer qu'EDF utilise le non-dit, pour ne pas dire le mensonge, pour exploiter ses centrales nucléaires. De petites entorses à la sacro-sainte "Sûreté" sont le lot quotidien pendant qu'on nous gave avec des mots tels que "transparence" ou "industrie de l'excellence".

Les malfaçons de la cuve de l'EPR de Flamanville et les magouilles pour les masquer font éclater au grand jour la soumission du pouvoir politique aux fanatiques de l'atome. Cette affaire aurait dû provoquer l'arrêt immédiat de la construction du réacteur avant que ne soient engloutis plus de 10 milliards d'euros.

Quand avez-vous eu le déclic pour vous lancer dans la rédaction de *La Farce cachée* ?

NS : La catastrophe de Fukushima-Daiichi a été incontestablement le déclic. J'ai compris qu'en France on pouvait avoir aussi un accident de cette ampleur. J'ai commencé alors avec l'aide de quelques collaborateurs à gratter sur le sujet, à collecter quelques documents.



© lavoxdunord

De fil en aiguille, nous avons commencé à avoir une vue d'ensemble des risques que font peser sur la population les réacteurs d'EDF. Je me suis alors lancé dans l'écriture sans trop me soucier de la finalité. Après avoir rédigé les premiers chapitres sur les barrières de confinement je me suis retrouvé en panne pour la suite de l'ouvrage. J'avais surtout besoin de déconnecter. Cela a duré une année. Ce break a été salutaire. À la mi-2016, j'ai eu comme une libération et j'ai pu reprendre la plume pour



© EPA

Il y a longtemps qu'une partie des travailleurs des centrales nucléaires a pris conscience que l'accident était possible.

rédiger les derniers chapitres relatifs à l'accident grave. Alors qu'il m'avait fallu près de deux ans pour écrire à temps perdu les quatre premiers chapitres, la fin de l'ouvrage ne m'a pris que six mois. Mais l'immersion dans les méandres de l'atome a cette fois été totale.

Diriez-vous que les dirigeants d'EDF mettent sciemment en danger les populations pour préserver leur industrie ?

NS : Il n'est pas du tout évident que les dirigeants d'EDF soient réellement conscients de l'état de vétusté des réacteurs et de la dangerosité de la technologie nucléaire. Les hauts dirigeants comme les politiques sont des ignares en matière de sûreté nucléaire. Les débats à la télévision le montrent lors de chaque élection présidentielle. Des décennies de propagande ont formaté les esprits et nos élites continuent de réciter les dogmes qu'on leur a martelés sur les bancs des grandes écoles. Il est donc certain que les dirigeants et les politiques au pouvoir n'ont qu'un but : préserver l'industrie nucléaire d'État pour vendre le plus d'électricité possible.

Quel est le point qui vous préoccupe le plus en ce moment concernant l'état du parc nucléaire français ?

NS : L'état des enceintes de confinement est bien sûr préoccupant mais aussi le vieillissement des cuves des réacteurs qui deviennent de plus en plus fragiles et sensibles à un "choc froid" consécutif à un accident grave. Avec le temps et l'irradiation neutronique, le métal des cuves se dégrade et le risque augmente de connaître une rupture brutale de cuve. Vouloir prolonger jusqu'à 40, 50 voire 60 ans nos réacteurs fatigués dénote un manque de lucidité. De plus, les tricheries découvertes sur la qualité des pièces métalliques de gros composants du circuit primaire de certains de nos réacteurs pourraient être la partie émergée de l'iceberg de défauts métallurgiques.

Pouvez-vous nous dire si à l'intérieur d'EDF, il y a une prise de conscience des travailleurs sur la possibilité d'un accident majeur ?

NS : Il y a longtemps qu'une partie des travailleurs des centrales nucléaires a pris conscience que l'accident était possible. Bien avant Fukushima-Daiichi. Les réacteurs sont vieux et pourtant la maintenance des installations doit toujours être réalisée dans un temps record avec les entreprises les "moins-disantes", c'est-à-dire celles qui coûtent le moins cher à EDF. La qualité de maintenance n'est alors pas toujours au rendez-vous. L'exemple de la chute d'un générateur de vapeur de 460 tonnes à la centrale de Paluel lors de sa manutention montre les limites de cette maintenance au rabais.

Avez-vous le sentiment que la situation s'est beaucoup dégradée ces dernières années ?

NS : Après la catastrophe de Fukushima-Daiichi, on a resserré un peu les boulons sous la houlette de l'ASN. Mais on oublie vite à EDF et la situation financière très préoccupante de l'entreprise incite à produire coûte que coûte tout en minimisant les investissements. De plus, dans ce contexte tendu, EDF prévoit des milliers de licenciements !

Pouvez-vous résumer en quelques mots les principales conclusions de votre livre ?

NS : En fonctionnement normal, une centrale nucléaire fuit et contamine ses travailleurs et les populations proches. En cas d'accident majeur, de vastes portions de territoires seront contaminées et la santé des habitants, notamment celle des enfants, sera irrémédiablement sacrifiée. Et pendant ce temps, tout sera entrepris pour minimiser et masquer les conséquences radiologiques de l'accident afin de préserver l'industrie atomique. Il est temps de sortir du nucléaire.

Merci beaucoup Nozomi pour vos révélations !

Propos recueillis par Marc Saint-Aroman



DR

RIUM : un détecteur de radioactivité pour un réseau citoyen de surveillance ?

À l'heure où les smartphones envahissent de plus en plus notre vie quotidienne, l'entreprise française ICOHUP souhaiterait commercialiser un nouveau boîtier détecteur de radioactivité, le RIUM qui exploiterait les capacités de calcul de nos téléphones pour nous donner des indications plus précises que les compteurs Geiger pour mesurer l'impact de la radioactivité dans notre environnement proche.



Imaginé par la jeune équipe d'une start-up basée à Limoges et Lyon, cet appareil pourrait apporter une petite révolution dans la détection de la radioactivité pour le grand public.

Si l'on peut dès aujourd'hui investir dans un compteur Geiger de type RADEX pour un peu moins de 200 €, le prix du RIUM devrait atteindre les 400 €, mais cette différence de prix cache un potentiel qu'aucun autre détecteur grand public n'est aujourd'hui en mesure de fournir.

Plus qu'un compteur Geiger : un spectromètre gamma !

Spectromètre gamma : derrière cette appellation très scientifique se cache un outil conçu pour mesurer la radioactivité bien différent du compteur Geiger.

Un compteur Geiger classique est capable de mesurer la radioactivité ambiante, c'est-à-dire plus ou moins la dose de rayonnement que l'on reçoit à un endroit et un lieu précis — mais celui-ci n'est pas en mesure d'expliquer pourquoi on est exposé.

Ainsi cette radioactivité peut être d'origine naturelle (roches granitiques, thorium naturellement présent dans la croûte terrestre, gaz radon...) ou d'origine anthropique (rejets de l'industrie nucléaire, retombées des essais nucléaires atmosphériques ou de Tchernobyl-Fukushima, déchets radioactifs).

Se présentant sous la forme d'un boîtier en bois percé de petits trous, cet appareil est équipé d'un composant, le scintillateur, qui a la propriété d'émettre de la lumière quand il est traversé par des rayonnements ionisants (γ , α , β ...).

Ces émissions de lumières sont ensuite interprétées par votre smartphone, dont les capacités de calcul peuvent analyser les données reçues par le RIUM et sont en mesure de vous dire si la radioactivité qui vous entoure est nocive mais aussi d'où elle provient.

C'est bien là toute la spécificité du RIUM qui, associé aux capacités de calcul d'un smartphone, serait capable de déterminer quels sont les éléments atomiques responsables du rayonnement ambiant.

Une grande quantité de produits de fission radioactifs n'existent pas à l'état naturel et sont originaires de l'exploitation des centrales

nucléaires (Césium 137, plutonium, technetium...). L'interface application du RIUM pourrait traduire simplement quelles sont les causes du rayonnement radioactif dans un langage simplifié pour le commun des mortels.

Exemple d'un message que le RIUM pourrait fournir à l'utilisateur : "Danger ! Vous vous situez dans un périmètre contaminé à — tel type de contamination — voici les conseils pour vous protéger et voici les raisons probables pour lesquelles cet espace est contaminé..."

Les spectromètres gamma existent déjà sur le marché et permettent ce type de mesure mais leur coût est excessivement élevé (autour de 5000€ en moyenne) et l'interprétation de leurs mesures nécessite une longue formation scientifique (contrairement au RIUM qui se veut didactique).

Un détecteur mais aussi une suite d'applications dédiées

Le package comprendrait donc aussi une application à installer sur son smartphone pour pouvoir exploiter les données fournies par le RIUM via la technologie Bluetooth. En exportant les données du RIUM, il serait possible de centraliser celles-ci sur une carte en ligne qui spécifierait les zones les plus radioactives mesurées grâce au RIUM.

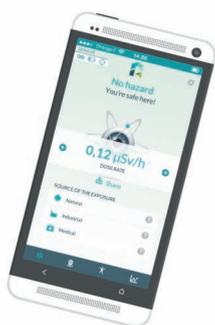
Cette fonctionnalité laisse entrevoir la possibilité de voir émerger un réseau citoyen de détection des zones les plus radioactives en France et permettrait par exemple de reconnaître le rayonnement d'origine artificielle autour des centrales et installations nucléaires et de détecter des zones polluées.

Un projet toujours en quête de financement

Cet appareil n'en est encore qu'au stade du prototype et ne devrait pas sortir avant la fin de l'année, l'équipe d'ICOHUP cherche encore des financements pour pouvoir commercialiser son détecteur. Nous attendons par ailleurs le retour d'un test de prototype par l'équipe de la CRIIRAD.

Si vous souhaitez contribuer à ce projet technologique vous pouvez pré-commander un RIUM à cette adresse web : <https://igg.me/at/Rium2017/x>

Associé aux capacités de calcul d'un smartphone, le RIUM serait capable de déterminer les éléments atomiques responsables du rayonnement ambiant et de vous dire si la radioactivité qui vous entoure est nocive et d'où elle provient.



by **icohup**

Benoît Skubich

Quatre questions à Gaël Patton, Docteur en Physique et co-fondateur de la société ICOHUP

Comment vous est venue l'idée de créer le RIUM et quelles sont les innovations qu'il propose par rapport à ce que l'on peut déjà trouver sur le marché des détecteurs de radioactivité destinés au grand public ?

Durant mon doctorat en Physique à l'université Lyon 1 / Institut Lumière Matière, je me suis rendu compte qu'il était possible, avec des technologies récentes, de développer des instruments de mesure à la fois à bas coût et de très haute performance.

Ainsi, mi-2016 nous avons commencé de développer un spectromètre gamma avec un coût de production optimisé. L'avantage du spectromètre est d'avoir la capacité d'identifier des isotopes radioactifs (Césium, Américium...), ce qui est impossible avec un dosimètre ou un compteur Geiger. Grâce à cela, il est possible d'identifier l'origine de l'exposition (naturelle, industrielle...) et d'en calculer précisément la dangerosité. J'ajouterai que le RIUM est aussi capable de détecter les rayonnements alpha et bêta.



Gaël Patton présentant son détecteur de radioactivité au Consumer Electronic Show à Las Vegas, le plus important salon consacré à l'innovation technologique en électronique grand public.

smartphone, il est possible de collecter ces données sur internet et de les partager librement avec les autres utilisateurs pour co-construire des cartographies (via nos outils mis à disposition).

Si l'on ouvre la porte de ce monde invisible pour la plupart d'entre nous actuellement, ne risque-t-on pas d'avoir beaucoup de surprises plutôt anxiogènes dans notre environnement direct ?

En premier lieu, nous nous voulons pédagogiques, notamment via notre logiciel : la radioactivité est naturellement présente partout autour de nous. Avant toute réaction de panique, nous considérons qu'il est important de bien comprendre son environnement.

De plus, pour lutter contre l'anxiété lorsque qu'une exposition anormale est détectée, nous proposerons des méthodes de réaction adaptées : conseils de protection, signalement automatique aux autorités et associations, etc.

Les données enregistrées par le RIUM sont-elles exportables afin que celles-ci puissent être utilisées par des groupes de pression ou laboratoires citoyens indépendants, sa conception est-elle en accès libre ou liée à d'autres standards collaboratifs ?

Toutes les données enregistrées peuvent être exportées sur ordinateur dans un format libre, puis éventuellement partagées avec une communauté ou un laboratoire.

De plus, si l'utilisateur l'accepte, les données mesurées seront collectées par nos soins et mises à disposition en libre accès (open-source) sur nos serveurs pour chaque citoyen, comme pour les institutions étatiques ou organisations indépendantes.

Propos recueillis par Benoît Skubich



Notre technologie permet aussi de faire des mesures de comptage et de dosimétrie avec une sensibilité bien plus importante que celle d'un compteur Geiger classique, et ce pour un prix sensiblement équivalent : 400 € TTC.

Est-ce que la sensibilité de votre appareil pourrait être suffisante pour permettre de localiser facilement des sources de radioactivité d'origine humaine émettant des rayonnements à des niveaux modérés ? (exemples : rejets atmosphériques et liquides des installations nucléaires, stériles miniers, déchets radioactifs issus de l'industrie)

L'instrument est bien plus sensible que la grande majorité des capteurs sur le marché. Seuls les capteurs à plusieurs milliers d'euros sont plus sensibles. Il est donc possible de localiser des sources dans l'environnement, qu'elles soient d'origine naturelle ou non.

On arrive sur un point essentiel de notre produit : conçu pour être connecté à internet via un

Pour lutter contre l'anxiété lorsque qu'une exposition anormale est détectée, nous proposerons des méthodes de réaction adaptées : conseils de protection, signalement automatique aux autorités et associations, etc.

L'équipe d'Icohup au Consumer Electronic Show à Las Vegas.



Vite, des infos !

Forum Social Mondial Antinucléaire à Paris en novembre 2017

Depuis le premier Forum Social Mondial (FSM) à Porto Alegre en 2001, le mouvement altermondialiste s'est étendu et consolidé. Des FSM ont eu lieu en Amérique latine, en Asie, en Afrique et, en août 2016, en Amérique du Nord. De nouvelles thématiques sont venues enrichir cette dynamique. En 2013 et 2015, le nucléaire a fait l'objet de plusieurs activités de réflexion et le premier Forum Social Thématique Anti-nucléaire s'est tenu au printemps 2016 à Tokyo, où un "Appel pour un réseau mondial vers un monde sans nucléaire" a été lancé. À Montréal, un second Forum Antinucléaire a eu lieu à l'occasion du FSM.



La France étant le pays le plus nucléarisé au monde par rapport à sa population totale, des organisations et mouvements antinucléaires français ont jugé pertinent d'accueillir le prochain FSM Antinucléaire, **du 2 au 4 novembre 2017, à Paris.**

Cette rencontre internationale nous permettra de partager nos informations, nos expériences et chercher ensemble les moyens d'agir pour l'émergence d'un monde sans armes nucléaires et sans production d'énergie d'origine nucléaire.

Le Réseau "Sortir du nucléaire", investi dans la préparation de ce forum, vous invite fortement à y participer. Retrouvez l'appel international, la liste des organisations et associations qui soutiennent cette initiative et toutes les informations pratiques (programme, inscriptions, hébergement, appel à bénévoles, crowdfunding...) sur www.wsfnonuke.org

Appel pour le "Fonds Bruno Barrillot"

Militant lyonnais, spécialiste des conséquences des essais nucléaires et co-fondateur de l'Observatoire des armements, Bruno Barrillot nous a quittés le 25 mars à Tahiti, entouré par ses amis polynésiens, des suites d'un cancer. Il aurait eu 77 ans le 9 avril 2017.

Lauréat du "Nuclear Free Futur Award" (prix de l'avenir sans nucléaire) en 2010, et reconnu internationalement, Bruno Barrillot a développé la critique des essais nucléaires et a œuvré pour l'avancée d'un débat en France sur le contrôle démocratique des activités militaires.

Les nombreuses investigations qu'il a menées continueront d'être le socle indispensable pour tous ceux qui agissent pour faire reconnaître les conséquences sanitaires et environnementales des

essais nucléaires, et pour poursuivre cette immense tâche d'un avenir sans menace atomique suspendue au-dessus de nos têtes.

En accord avec sa famille, l'Observatoire des armements a créé un "Fonds Bruno Barrillot" pour financer la numérisation des archives sur les essais nucléaires et permettre leur accès sur Internet.

Pour y participer :

*Observatoire des armements,
La Banque Postale*

*IBAN FR71 2004 1010 0703 3059 6S03 853
mention "Fonds Bruno Barrillot"*

Pour un reçu fiscal, adressez votre demande par email à pourbruno@obsarm.info

Grande mobilisation antinucléaire à Madrid

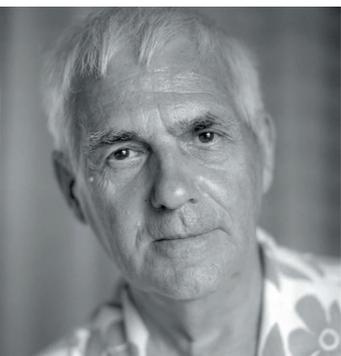
Le 10 juin 2017, le MIA (Mouvement Ibérique Antinucléaire), regroupant 90 associations d'Espagne et du Portugal appelait à manifester pour exiger la mise à la retraite définitive des 12 réacteurs espagnols, lesquels vont tous atteindre 30 ans avant 2020.



Le matin, une table ronde a réuni des responsables antinucléaires (Paco Castejón, coordinateur du MIA, Raquel Montón, de Greenpeace Espagne) et des universitaires spécialistes des énergies renouvelables ; Bernard Cottier y représentait le Réseau "Sortir du nucléaire". Tous ont insisté sur le fait que la fission nucléaire n'avait aucun avenir, même sur le plan économique, estimant qu'il est temps de mieux gérer l'énergie, de recourir aux EnR et de sortir du nucléaire avant l'accident grave.

L'après-midi, plus de 3000 personnes venues de toutes les régions impactées par les installations nucléaires (centrales, mine d'uranium en projet, centre de stockage de déchets radioactifs) ont défilé dans les rues de Madrid ; une forte délégation portugaise avait affrété des cars pour dire avec force 'NON' aux risques d'accidents et aux pollutions nucléaires.

Ci-contre : plus de 3000 personnes venues de toutes les régions impactées par les installations nucléaires ont défilé dans les rues de Madrid.



Bruno Barrillot

© Marie-Hélène Villermé

À lire, à écouter

Une affaire atomique

Vincent Crouzet, Éd. Robert Laffont, 2017, 452 p., 21,50 €, à commander en librairie

Une affaire atomique raconte l'histoire romancée du scandale Uramin. En fin connaisseur des affaires politiques franco-africaines, l'auteur aborde tous les aspects de l'affaire : de la spéculation dans les milieux financiers internationaux, en passant par les tractations de Balkany auprès de l'État centrafricain, jusqu'à la mise en examen d'Anne Lauvergeon par le Parquet national financier.

Vincent Crouzet est un ex-espion travaillant pour le renseignement français. Son livre débute le 28 octobre 2009 : il est invité à Londres par un homme d'affaire pakistanais condamné par l'État français deux ans auparavant, qui lui demande de l'aide pour assurer sa sécurité et négocier une peine aménagée en France. Car il sait comment Areva a acheté en 2007 des gisements d'uranium inexploitable en Afrique pour le prix extravagant de 1,8 milliards d'euros... Cette affaire Uramin, opération financière occulte de l'État nucléaire français en Afrique, a lieu juste avant l'arrivée au pouvoir de N. Sarkozy.

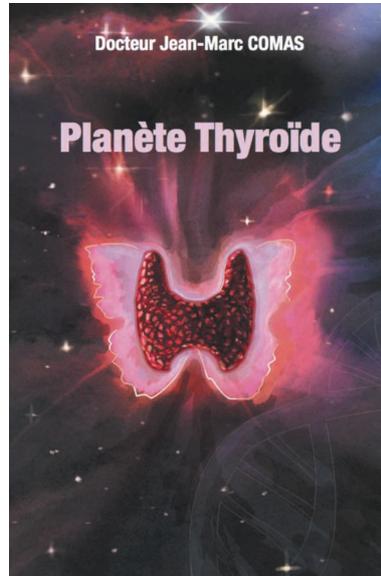


Ce livre est une mine d'informations sur l'affaire, issue des connaissances de l'auteur et de ses recherches personnelles pendant 7 années. Entremêlant des faits historiques ayant eu lieu dans le monde entier et ses nombreuses rencontres avec Saifee Durbar, homme d'affaires très influent du continent africain, l'auteur révèle des négociations occultes et met en évidence l'impunité dont bénéficient encore les personnalités les plus importantes de cette affaire.

Hervé Loquais

Planète thyroïde

Jean-Marc Comas, 2016, 208 p., disponible uniquement sur internet



Cet ouvrage accessible restitue de manière pédagogique le travail de Jean-Marc Comas. Dans un souci de vulgarisation, l'endocrinologue dissèque les mystères d'un petit organe de 3 cm à peine. Après avoir décrit le rôle primordial et le fonctionnement complexe du "cinquième chakra", le médecin dresse un état des lieux des pathologies liées à la glande thyroïde ainsi que des différentes manières de les traiter. "Aussi petite soit-elle, la thyroïde est en prise avec l'environnement", et des éléments extérieurs peuvent perturber son bon développement et provoquer des dysfonctionnements du système hormonal tout entier. C'est de cette manière que le médecin synthétise les résultats de décennies de recherche médicale. En consacrant un chapitre entier à l'impact des rayons ionisants sur la thyroïde, l'auteur met en garde contre l'exposition à la radioactivité, même à faible dose. Cet ouvrage scientifique et non militant sonne comme une charge virulente contre l'industrie nucléaire. Profondément marqué par l'accident de Tchernobyl, l'auteur dénonce l'attitude des pouvoirs publics français et parle de "mensonge d'État" pour qualifier leur sous-évaluation des retombées du nuage radioactif. Pourtant, les liens entre nucléaire et cancer sont clairement lisibles du point de vue épidémiologique.

Julien Baldassarra

L'Empire de papier

HK, Blue Line, 2017, CD 13 titres, 57 mn, 14 €

Avec ce nouvel album HK reste fidèle à ses engagements. Dès le premier titre, *Refugee*, il nous transporte dans son univers poétique aux accents world. Il en est ainsi pour chaque chanson, chaque texte étant un pamphlet aux doux accents révolutionnaires. Le morceau *L'Empire de papier*, dont le clip a été réalisé avec Greenpeace, dénonce les dérives d'un système avide de profit, la surexploitation et le pillage de nos ressources naturelles et *Assigné-e-s à résistance* nous rappelle que nous ne pouvons pas abandonner les luttes. Des tonalités blues ou reggae émaillent le style musical de HK qui évolue entre espoir et idéal. L'utopie se conjugue au présent lorsque l'artiste nous invite à ne pas nous laisser gagner par le défaitisme et la peur de la différence.



Les racines culturelles et musicales de HK sont toujours présentes même s'il s'est un peu éloigné de la vigueur rap de ses débuts lorsqu'il officiait avec le groupe MAP.

HK se présente aujourd'hui comme le digne représentant d'une chanson française qui a su intégrer des influences multiples pour construire de nouvelles odes à la liberté, l'amitié entre les peuples, l'accueil et l'ouverture d'esprit.

L'Empire de papier est sans compromis un album imprégné des luttes d'aujourd'hui, une invitation à s'investir tout en gardant sourire et confiance en un monde meilleur.

Jocelyn Peyret

DU 11 AU 13 AOÛT 2017

À QUELQUES KM DE BURE (55) - WWW.BUREFESTIVAL.ORG

Les Bure'lesques

**SPECTACLES
+ CONCERTS
+ INFOS
+ DÉBATS
+ EXPOS**

* projet de stockage de déchets nucléaires à Bure en Meuse/Haute-Marne



Festival en soutien à la lutte contre Cigéo *